

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

## **SIGNAUX GIROD**

Société Anonyme à Conseil d'Administration  
au capital de 13 422 500 €  
881 Route des Fontaines  
39400 BELLEFONTAINE

**Exercice clos le 30 septembre 2023**

## **Grant Thornton**

### **Commissaire aux Comptes**

17 C, rue Alain Savary  
Parc Artémis – BP 1949  
25020 Besançon cédex

## **MAZARS BOURGOGNE FRANCHE- COMTE**

9, rue Madeleine Brès  
BP 1543  
25009 BESANCON CEDEX

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Signaux Girod

Exercice clos le 30 septembre 2023

A l'Assemblée Générale de la société Signaux Girod,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Signaux Girod relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation de la valeur recouvrable des goodwill et des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que l'évaluation des provisions pour litiges liés à des pratiques anticoncurrentielles.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

### **Déclaration de performance extra financière**

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que,

conformément aux dispositions de l'article L. 821-54 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

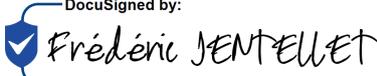
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Besançon, le 26 janvier 2024

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton**  
**International**

**Mazars Bourgogne**  
**Franche-Comté**

DocuSigned by:  
  
6C62A26A25F64EB...

Frédéric Jentellet  
Associé

DocuSigned by:  
  
D392082B0DCE445...

Latif Ergin  
Associé

## I - Bilan consolidé en normes IFRS

<b>Actif</b> (exprimés en milliers d'euros)	<b>Note</b>	<b>30/09/2023</b>	<b>30/09/2022</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Goodwills	4	3 257	3 727
Immobilisations incorporelles	4	5 710	4 626
Immobilisations corporelles	1	19 597	19 797
Droits d'utilisation	3	6 034	7 002
Autres actifs financiers	5	715	598
Participations dans les entreprises associées	6	114	119
Impôts différés - actif	27	51	54
Autres actifs non courants	7	275	535
<b>Total actifs non courants</b>		<b>35 753</b>	<b>36 458</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks	8	17 424	18 183
Clients et autres débiteurs	9	22 020	21 869
Actifs d'impôts exigibles	10	165	190
Autres actifs courants	10	4 183	5 790
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	16 728	5 441
<b>Total actifs courants avant actifs détenus en vue de la vente</b>		<b>60 520</b>	<b>51 473</b>
Actifs destinés à être cédés*	29	-	100
<b>Total actifs courants</b>		<b>60 520</b>	<b>51 573</b>
<b>Total actifs</b>		<b>96 273</b>	<b>88 031</b>

\* L'application de la norme IFRS 5 au 30 septembre 2022 a conduit à reclasser les actifs de l'entité Girodservices en « Actifs destinés à être cédés ».

<b>Capitaux propres et passifs</b> (exprimés en milliers d'euros)	<b>Note</b>	<b>30/09/2023</b>	<b>30/09/2022</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital émis	12	13 423	13 423
Primes d'émission		37	37
Résultats accumulés non distribués et autres éléments du résultat global		38 683	41 709
Résultat net (Part du groupe)		2 976	(3 651)
<b>Capital émis et réserves attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère</b>		<b>55 119</b>	<b>51 518</b>
Intérêts ne donnant pas le contrôle		2	2
<b>Total capitaux propres</b>		<b>55 121</b>	<b>51 520</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts portant intérêt	13	13 132	6 329
Dettes de location	14	2 648	4 066
Provisions	15	332	446
Passifs liés aux avantages au personnel	16	1 498	2 356
Passifs d'impôts différés	28	316	537
Autres passifs non courants		12	41
<b>Total passifs non courants</b>		<b>17 938</b>	<b>13 775</b>
<b>Passifs courants</b>			
Emprunts portant intérêt	13	3 020	3 003
Provisions	15	821	959
Fournisseurs	17	8 474	9 127
Passifs d'impôts exigibles		155	118
Dettes de location	14	2 125	2 079
Autres passifs courants	18	8 619	7 450
<b>Total passifs courants avant passifs liés aux activités destinées à être cédées</b>		<b>23 214</b>	<b>22 736</b>
Passifs destinés à être cédés		-	-
<b>Total passifs courants</b>		<b>23 214</b>	<b>22 736</b>
<b>Total passifs</b>		<b>41 152</b>	<b>36 511</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>		<b>96 273</b>	<b>88 031</b>

## II - Compte de résultat en normes IFRS

Compte de résultat (exprimés en milliers d'euros)	Note	30/09/2023	30/09/2022
Ventes de biens et services	19	105 253	102 583
<b>Produits des activités ordinaires</b>		<b>105 253</b>	<b>102 583</b>
Achats consommés		(35 732)	(37 747)
Charges de personnel	20	(32 608)	(32 884)
Charges externes		(26 836)	(27 639)
Impôts et taxes		(1 363)	(1 439)
Amortissements, provisions et pertes de valeur	23	(5 348)	(5 576)
Variations des stocks de produits en cours et finis		126	1 095
Autres produits et charges d'exploitations	24	548	530
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>4 040</b>	<b>(1 078)</b>
Perte de valeurs	25	(504)	(1 335)
Autres produits et charges opérationnelles**	25	39	(826)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>3 575</b>	<b>(3 239)</b>
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	26	5	2
Coût de l'endettement financier brut	26	(434)	(217)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>(429)</b>	<b>(215)</b>
Autres charges financières et produits financiers	27	53	(49)
<b>Résultat financier</b>		<b>(376)</b>	<b>(264)</b>
Impôt sur le résultat	28	(223)	(164)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	29	-	16
<b>Résultat net avant résultat des activités abandonnées</b>		<b>2 976</b>	<b>(3 651)</b>
Résultat net des activités abandonnées	30	-	-
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>2 976</b>	<b>(3 651)</b>
Dont intérêts ne donnant pas le contrôle		-	-
Dont part du groupe		2 976	(3 651)
<b>Résultat net (Part du groupe)</b>		<b>2 976</b>	<b>(3 651)</b>
Résultat par action en (euros)	31	2,93	(3,58)
Résultat dilué par action (en euros)		2,88	(3,54)
Nombres d'actions		1 014 452	1 020 898
Nombres d'actions diluées*		1 032 500	1 032 500

\* Nombre d'actions prenant en compte les actions auto-détenues.

\*\* L'application de la norme IFRS 5 au 30 septembre 2022 a conduit à reclasser les actifs de l'entité Girodservices en « Actifs destinés à être cédés » en déterminant la juste valeur.

<b>Etat du résultat global</b> (chiffres exprimés en milliers d'euros)	<b>30/09/2023</b>	<b>30/09/2022</b>
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>2 976</b>	<b>(3 651)</b>
<b>Éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat</b>		
Ecarts actuariels	852	685
Impôts différés relatifs aux éléments de résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat	(213)	(171)
<b>Éléments du résultat global susceptibles d'être reclassés en résultat</b>		
Ecarts de conversion	76	(169)
Retraitement swap de fixation de taux d'intérêt	-	-
Impôts différés relatifs aux éléments susceptibles d'être reclassés en résultat	-	-
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>	<b>715</b>	<b>345</b>
<b>Résultat global de la période</b>	<b>3 691</b>	<b>(3 306)</b>
Dont part du groupe	3 691	(3 306)
Dont part ne donnant pas le contrôle	-	-

### III - Tableau des flux de trésorerie en normes IFRS

<b>Tableau des Flux de Trésorerie</b> (chiffres exprimés en milliers d'euros)	<b>30/09/2023</b>	<b>30/09/2022</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>3 200</b>	<b>(3 487)</b>
Résultat des activités abandonnées	-	-
Intérêts ne donnant pas le contrôle dans le résultat des sociétés intégrées	-	-
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-	(16)
Dotations aux amortissements et provisions	6 444	8
Reprises amortissements et provisions	(1 112)	972
Résultat sur cessions d'actifs immobilisés	(223)	(680)
Coût de l'endettement financier	522	316
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	(2)	(50)
Impôt sur les résultats payé	(593)	(373)
Variation du besoin en fonds de roulement de l'activité	3 533	(492)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	<b>11 768</b>	<b>3 593</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(4 424)	(3 726)
Cessions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	539	1 664
Acquisitions d'actifs financiers	(305)	(327)
Dette sur acquisition d'immobilisations	(12)	4
Réductions d'actifs financiers	97	66
Cessions de filiales nettes de la trésorerie cédée	24	-
<b>Flux de trésorerie en provenance des activités d'investissement</b>	<b>(4 082)</b>	<b>(2 319)</b>
Augmentation / diminution de capital	-	-
Variation des emprunts portant intérêt (courants)	(4 860)	(3 625)
Variation des emprunts portant intérêt (non courants)	9 193	3 307
Intérêts versés	(460)	(317)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-
Dividendes versés aux intérêts ne donnant pas le contrôle	-	-
<b>Flux de trésorerie en provenance des activités de financement</b>	<b>3 874</b>	<b>(635)</b>
Ecarts et variations de conversion	(2)	(52)
<b>Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>11 558</b>	<b>588</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture	<b>4 902</b>	<b>4 338</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture	<b>16 460</b>	<b>4 926</b>
<i>*Dont trésorerie et équivalent de trésorerie nets des activités détenues en vue de la vente</i>		24
<i>*Dont trésorerie et équivalent de trésorerie nets des activités poursuivies</i>	16 460	4 902
<b>Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>11 558</b>	<b>588</b>
<i>*Dont variation de trésorerie et équivalent de trésorerie nets des activités détenues en vue de la vente</i>		24
<i>*Dont variation de trésorerie et équivalent de trésorerie nets des activités poursuivies</i>	11 558	564

<b>Variation du Besoin en Fonds de Roulement</b> <small>(chiffres exprimés en milliers d'euros)</small>	<b>30/09/2023</b>	<b>30/09/2022</b>
Variation des stocks	751	(3 140)
Variation des créances	1 331	1 252
Variation des dettes	1 451	1 396
<b>Variation de Besoin en Fonds de Roulement</b>	<b>3 533</b>	<b>(492)</b>

La diminution des stocks de 0,7 M€ s'explique par un retour à un niveau normatif des prix des matières premières et des encours.

Le poste créances s'améliore grâce à une diminution des créances fiscales de 1,1 M€ dont notamment le CICE pour 706 K€.

La variation du besoin en fonds de roulement provient principalement d'une augmentation des dettes de 1,5 M€ et s'explique notamment par une hausse des dettes fiscales et sociales pour 1,3 M€.

#### IV - Tableau de variation des capitaux propres en normes IFRS

(Chiffres exprimés en milliers d'euros)

Variation	Capital	Résultat du groupe	Réserves non distribuées	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la mère	Intérêt ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
<b>Au 1er octobre 2021</b>	<b>13 423</b>	<b>(1 471)</b>	<b>42 911</b>	<b>54 863</b>	<b>5</b>	<b>54 868</b>
Affectation du résultat	-	1 471	(1 471)	-	-	-
Dividendes versés au titre de l'exercice	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice 2021/2022	-	(3 651)	-	(3 651)	-	(3 651)
Diminution de capital	-	-	-	-	-	-
Variation des actions propres	-	-	(41)	(41)	-	(41)
Variation de périmètre	-	-	3	3	(3)	-
Ecart actuariel	-	-	514	514	-	514
Variation écart de conversion et autres	-	-	(169)	(169)	-	(169)
<b>Situation nette au 30 septembre 2022</b>	<b>13 423</b>	<b>(3 651)</b>	<b>41 746</b>	<b>51 518</b>	<b>2</b>	<b>51 520</b>
<b>Au 1er octobre 2022</b>	<b>13 423</b>	<b>(3 651)</b>	<b>41 746</b>	<b>51 518</b>	<b>2</b>	<b>51 520</b>
Affectation du résultat	-	3 651	(3 651)	-	-	-
Dividendes versés au titre de l'exercice	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice 2022/2023	-	2 976	-	2 976	-	2 976
Diminution de capital	-	-	-	-	-	-
Variation des actions propres	-	-	(91)	(91)	-	(91)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Ecart actuariel	-	-	640	640	-	640
Variation écart de conversion et autres	-	-	76	76	-	76
<b>Au 30 Septembre 2023</b>	<b>13 423</b>	<b>2 976</b>	<b>38 720</b>	<b>55 120</b>	<b>2</b>	<b>55 121</b>

## V - Annexe aux états financiers consolidés en normes IFRS

### V-1-1- Présentation de l'activité et des événements majeurs

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 25 janvier 2024.

Les comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires du 28 mars 2024.

#### Conflit Russo-Ukrainien :

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 a d'importantes répercussions sur les marchés financiers et les prix de certaines matières premières, et va impacter l'ensemble de l'économie mondiale. Ces événements, de par leurs natures et multiples conséquences possibles à court et moyen terme, constituent une source potentielle de risque et d'incertitude forte. Pour le groupe consolidé Signaux Girod, compte tenu de ses activités, les risques directs restent limités. Les risques indirects économiques, financiers, politiques, géopolitiques pourraient quant à eux avoir des impacts, au même titre que pour l'ensemble des acteurs économiques en général. Le groupe consolidé Signaux Girod ne peut à ce jour évaluer les conséquences indirectes de la crise en Ukraine sur ses activités. Ils dépendront fortement de l'évolution de la nature du conflit. A la date de l'arrêté des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2023, la direction de Signaux Girod S.A. estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

#### Autres événements majeurs :

Le groupe a cédé l'entité espagnole Girodservices SL, en date du 14 décembre 2022. L'actif net de l'entité, s'élevant à 100 K€ avait été classé en actifs destinés à être cédés au 30 septembre 2022. L'entité a été cédée au cours de l'exercice 2023 et impacte négativement le ROC à hauteur de 147 K€. Cette perte est néanmoins compensée par la reconnaissance d'une plus-value comptabilisée en résultat opérationnel pour 165 K€ dans l'entité International Girod.

Le 5 janvier 2023, International Girod a, en sa qualité d'associé unique, décidé la dissolution anticipée de la société M-2 implantée en Lettonie et sa mise en liquidation conventionnelle. Au 30 septembre 2022, l'ensemble des actifs de l'entité ont fait l'objet de dépréciations lorsque celles-ci paraissaient nécessaires. Ces évaluations ont été ajustées au 31 mars 2023 selon l'évolution des opérations de liquidation. Aucun risque sous-jacent n'est apparu.

Signaux Girod Ouest a, en décembre 2022, annoncé la fermeture de son établissement situé à Saint-Paul-lès-Dax, suite à une réorganisation régionale. Les activités sont désormais concentrées sur cinq agences.

La société Signaux Girod S.A. avait fait l'objet en juin 2021 d'une mesure de saisie administrative à tiers détenteur par le conseil départemental de Savoie pour un montant de 1,2 M€. Suite à un arrêt rendu par la Cour d'appel du 13 juillet 2023 réduisant le montant de la condamnation solidaire fixé en première instance, la somme de 489 K€ a été restituée à la société Signaux Girod S.A. L'exercice des voies de recours est toujours en cours pour le solde restant.

Un contrôle URSSAF a fait l'objet d'un redressement de 93 K€.

Le litige avec la société APRR s'est soldé durant l'exercice précédent et a permis la restitution d'une somme de 185 K€ en décembre 2022 suite à un arrêt de cour d'appel rendu en juillet 2022.

La société Signaux Girod S.A. a souscrit quatre prêts participatifs « Relance » pour un montant global de 8 M€ destiné à financer des projets de développements et d'investissements.

### **V-1-2- Références de la société**

En date du 25 janvier 2024, le conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Signaux Girod S.A. pour l'exercice clos au 30 septembre 2023.

Signaux Girod S.A. est immatriculée en France et est une société anonyme cotée sur Euronext Growth Paris, sous le code ISIN FR0000060790 et le code mnémonique ALGIR.

Le siège social de Signaux Girod S.A. est situé au 881, Route des Fontaines, 39400 Bellefontaine.

### **V-1-3- Caractéristiques de l'activité**

Au service de la mobilité, de la signalisation de la route et de la ville en passant par une offre de mobiliers urbains, la vocation de Signaux Girod S.A. est de guider, sécuriser et assurer le confort des usagers des espaces publics en France et à l'international.

#### **Pôle Signalisation France :**

Acteur majeur de la signalisation en France, Signaux Girod S.A. compte une usine de production et un réseau de 27 agences réparties sur le territoire national dont 1 à La Réunion.

Notre offre de fournitures répond aux besoins du marché en termes de signalisation verticale (panneaux de signalisation normalisés), signalétique, produits de marquage routier, produits de balisage en matière plastique, matériel électronique, mobilier urbain...

Notre réseau d'agences assure des prestations de services telles que les travaux de pose et de marquage au sol, les prestations de balisage de chantier, de location, d'entretien et de maintenance.

#### **Pôle Sociétés Spécialisées :**

Il est composé de deux sociétés spécialisées dans le mobilier urbain non publicitaire, domaines connexes à la signalisation.

#### **Pôle Activités internationales :**

Dans l'objectif de développer ses activités tout en répondant aux spécificités de leurs marchés nationaux, le groupe exerce son activité dans 8 pays : Roumanie, Hongrie, République Tchèque, Belgique, Maroc, Colombie, Pérou et Bulgarie. Les différentes activités du groupe sont déployées en fonction des marchés et des opportunités locales.

## **V-2 - Méthodes comptables significatives**

### **V-2-1- Principes de préparation des états financiers**

Les comptes consolidés du groupe ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les normes IFRS (International Financial Reporting Standards). Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

Les états financiers consolidés sont présentés en euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000 sauf indication contraire). Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux.

#### **V-2-1-1- Conformité aux normes comptables**

Conformément au règlement européen CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les états financiers consolidés du Groupe ont été établis selon les principes définis par l'IASB (International Accounting Standards Board), tels qu'adoptés par l'Union Européenne. Les textes de ce référentiel normatif sont disponibles sur le portail Internet EUR-Lex de l'Union Européenne à l'adresse suivante :

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A02008R1126-20160101>

Le référentiel international comprend les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations SIC (Standard Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

À la clôture de l'exercice, il n'existe pas de différence impactant le Groupe entre le référentiel utilisé et les normes adoptées par l'IASB dont l'application est obligatoire à l'exercice présenté.

Lors de l'autorisation du transfert sous EURONEXT GROWTH par assemblée générale en date du 25 mars 2021, le conseil d'administration s'est prononcé en faveur du maintien du référentiel IFRS.

#### **V-2-1-2- Comparabilité des états financiers**

Les principes comptables appliqués restent inchangés par rapport à ceux de l'exercice précédent, à l'exception de l'adoption des normes suivantes, appliquées depuis le 1er octobre 2022 :

- Modifications d'IFRS 3 : « Référence au Cadre conceptuel »
- Modifications d'IAS 16 : « Immobilisations corporelles : Produit antérieur à l'utilisation prévue »
- Modifications d'IAS 37 : « Contrats déficitaires — Coût d'exécution du contrat »
- « Améliorations annuelles des normes IFRS 2018-2020 ».

Pour l'exercice 2022/2023, le groupe n'a décidé l'application anticipée d'aucune autre norme, interprétation ou amendement.

Les normes, interprétations et amendements publiés d'application obligatoire après le 30 septembre 2023 pouvant avoir un impact sur les comptes du groupe sont les suivants :

- Modifications d'IAS 8 : « Définition des estimations comptables »
- Modifications d'IAS 1 et de l'IFRS Practice Statement 2 : « Informations à fournir sur les méthodes comptables »
- Modifications d'IAS 12 : « Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction »
- Modifications d'IFRS 16 : « Obligation locative découlant d'une cession-bail »
- Modifications d'IAS 1 :
  - « Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants »
  - « Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants – Report de la date d'entrée en vigueur »
  - « Passifs non courants assortis de clauses restrictives »
- Modifications d'IAS 7 et d'IFRS 7 : « Accords de financement de fournisseurs »
- Modifications d'IAS 12 « Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2 ».

#### **Application de la décision IFRIC IC 21 du 24 mai 2021 relative à la répartition des droits à prestations dans le cadre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi :**

Le groupe a tenu compte, dans l'évaluation des engagements de retraite, des impacts de la décision de l'IFRIC relative à certains régimes de prestations définies. Celle-ci porte sur la prise en compte, dans le rythme de comptabilisation des engagements, des paliers d'acquisition des droits et des plafonnements de ceux-ci. La diminution de 148 K€ net d'impôt, a été impactée de manière rétrospective dans le bilan au 30 septembre 2022 de la façon suivante :

<b>(exprimés en milliers d'euros)</b>	30/09/2023	30/09/2022	30/09/2022
		Sans changement de méthode	Application du changement de méthode
Autres réserves	38 720	41 746	41 894
Passifs liés aux avantages au personnel	1 498	2 356	2 159

L'impact sur le résultat de l'exercice 2022, non significatif, n'a pas entraîné de retraitement.

### **V-2-1-3- Comptes consolidés – Principes de consolidation**

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Signaux Girod S.A. et de ses filiales au 30 septembre de chaque année. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la Société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Tous les soldes intra-groupes, transactions intra-groupes ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs, provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les comptes consolidés intègrent les comptes des sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, par le groupe, les comptes des sociétés dont le contrôle est partagé par le groupe et celles dont le groupe détient une influence notable.

#### **Participations dans les entreprises contrôlées de manière exclusive :**

Les sociétés sont consolidées par intégration globale lorsque le groupe a une participation majoritaire (pourcentage de contrôle supérieur à 50 %), et, ou, en détient le contrôle. La notion de contrôle représente le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une société affiliée afin d'obtenir des avantages de ses activités. Le contrôle est généralement présumé exister si le groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Les intérêts des actionnaires minoritaires sont présentés au bilan dans une catégorie distincte « intérêts ne donnant pas le contrôle ». La part des actionnaires minoritaires au bénéfice est présentée distinctement dans le compte de résultat. Pour les entités autres que les entités ad hoc, le contrôle est apprécié sur la base des droits de vote actuels et potentiels.

#### **Participation dans les entreprises associées :**

La participation du groupe dans une entreprise associée est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Une entreprise associée est une entité dans laquelle le groupe a une influence notable.

### **V-2-2- Recours à des jugements et des estimations**

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations, des jugements et des hypothèses ont été faits par la Direction du groupe ; ils ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces jugements et estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établis en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Ils sont évalués de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les jugements et estimations peuvent être révisés si les circonstances sur lesquelles ils étaient fondés, évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les estimations ont été effectuées en fonction des éléments disponibles à la date de clôture, après prise en compte des événements postérieurs à la clôture, conformément à la norme IAS 10.

Les principaux jugements et estimations significatifs faits par la direction du groupe portent notamment sur la détermination des pertes de valeur sur les actifs corporels, les actifs financiers, les écarts d'acquisition, les provisions pour litiges, les engagements de retraite, les durées des contrats de location et les impôts différés.

Les jugements et estimations utilisés sont détaillés dans les notes correspondantes.

La direction du groupe a révisé ses estimations comptables par rapport à l'exercice précédent, principalement concernant les prévisions de flux qui servent de base au test de perte de valeur des actifs et à la reconnaissance des impôts différés sur déficits reportables.

A cet égard, les estimations suivantes ont été retenues sur les différentes UGT :

- ACE : il a été anticipé une augmentation de l'activité ;
- Concept Urbain : une baisse d'activité a été prévue ;

- Atech : le budget d'activité démontre un maintien de celle-ci ;

Il demeure cependant des incertitudes sur l'activité prévisionnelle liées (1) à l'évolution de l'environnement économique général et (2) à l'évolution du risque des prix sur les matières premières.

### **V-2-3- Résumé des méthodes comptables significatives**

#### **V-2-3-1- Présentation du bilan**

Conformément à IAS 1, le groupe présente son bilan en distinguant les parties courantes et non courantes des actifs et des passifs.

La distinction des éléments courants des éléments non courants a été effectuée selon les règles suivantes :

- les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle normal de l'activité sont classés en « courants » ;
- les actifs et passifs, hors cycle normal d'exploitation, sont présentés en « courants », d'une part et en « non courants » d'autre part, selon que leur échéance est à plus ou moins d'un an.

#### **V-2-3-2- Conversion des comptes des filiales étrangères**

Les comptes consolidés sont établis en euro qui est la monnaie de présentation du groupe.

Les goodwill détenus sont également convertis en euro, monnaie de présentation du groupe.

La conversion des états financiers des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est ni l'euro, ni la monnaie d'une économie hyper inflationniste, est effectuée selon les principes suivants :

- les comptes de bilan, à l'exception des capitaux propres, sont convertis en utilisant les cours officiels de change à la fin de l'exercice.
- les éléments du compte de résultat sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice.
- les composantes des capitaux propres sont converties au cours historique.
- les éléments du tableau de flux de trésorerie sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice.

Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées dans une rubrique distincte du tableau des capitaux propres, « réserve de conversion » ; les mouvements de l'exercice sont présentés dans une ligne distincte, dans les autres éléments du résultat global.

#### **V-2-3-3- Conversion des opérations en devises**

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux historique en vigueur à la date de la transaction. A la clôture, les créances et dettes en devises étrangères sont converties au taux de clôture, et l'écart de change latent qui en résulte est inscrit au compte de résultat.

#### **V-2-3-4- Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique, ou à leur juste valeur pour celles acquises par regroupement d'entreprises, excluant les coûts d'entretien courant, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique inclut le coût d'acquisition ou le coût de production ainsi que les coûts directement attribuables pour disposer de l'immobilisation dans son lieu et dans ses conditions d'exploitation.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le rythme attendu de consommation des avantages économiques, principalement en mode linéaire.

Constructions	15 à 50 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 30 ans
Autres immobilisations corporelles	4 à 20 ans

La base amortissable tient compte d'une éventuelle valeur résiduelle.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles font l'objet de tests de dépréciation lorsque des indices de perte de valeur indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Tous gains ou pertes résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur nette comptable de cet actif) sont inclus dans le compte de résultat l'année de la décomptabilisation de l'actif.

Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus, et modifiés si nécessaire, à chaque clôture annuelle. De tels changements sont traités comme des changements d'estimation conformément à IAS 8.

La charge d'amortissement des immobilisations corporelles est comptabilisée en résultat dans la catégorie des dotations aux amortissements.

#### **V-2-3-5- Coûts d'emprunt**

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les intérêts des capitaux empruntés pour financer la construction d'immobilisations jusqu'à leur mise en exploitation sont considérés comme partie intégrante du coût de revient des immobilisations, lorsque les critères de la norme IAS 23, coûts d'emprunt, sont respectés.

#### **V-2-3-6- Subventions publiques**

Les subventions publiques sont reconnues quand il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que toutes les conditions auxquelles elles sont soumises seront satisfaites. Lorsque la subvention est reçue en contrepartie d'un élément de charge, elle est comptabilisée en produit sur une base systématique et sur une durée propre à permettre son rattachement aux coûts qu'elle est censée compenser. Lorsque la subvention est liée à un actif, elle est présentée en produits différés. Lorsque le groupe reçoit des subventions non monétaires, l'actif et cette subvention sont comptabilisés à leur montant nominal et la subvention est rapportée au compte de résultat sur la durée d'utilité attendue de l'actif correspondant, par annuités constantes.

#### **V-2-3-7- Immeubles de placement**

Les immeubles de placement sont évalués initialement à leurs coûts de transaction.

Les dépenses réalisées sur l'immeuble postérieurement à son acquisition, y compris les coûts de remplacement d'une partie de l'immeuble, sont comptabilisées en charge de période de manière cohérente avec l'augmentation de valeur de l'immeuble que ces dépenses engendrent.

#### **V-2-3-8- Regroupements d'entreprises et Goodwills**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à IFRS 3 révisée depuis le 1er octobre 2009.

A la date d'acquisition, c'est-à-dire à la date de prise de contrôle de l'acquise, sont comptabilisés :

- les actifs identifiables acquis et les passifs repris à la juste valeur
- la participation ne donnant pas le contrôle (i.e. les intérêts minoritaires) est évaluée soit à la juste valeur, soit sur la base de sa quote-part dans les valeurs attribuées aux actifs et passifs de l'acquise à la date du regroupement. Ce choix s'applique à chaque regroupement d'entreprise.

Les frais directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges de la période où ils sont encourus.

Les éventuels compléments de prix du regroupement d'entreprises sont évalués à la juste valeur à la date de prise de contrôle. Les ajustements de ces compléments de prix au cours du délai d'affectation (soit 1 an après la date d'acquisition) s'analysent comme suit :

- si l'ajustement résulte de nouveaux éléments intervenus depuis l'acquisition, l'ajustement est enregistré en résultat,
- si l'ajustement résulte de nouvelles informations permettant d'affiner l'évaluation à la date de prise de contrôle, alors l'ajustement est comptabilisé en contrepartie de l'écart d'acquisition.

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition (ou goodwill) correspond à la différence entre :

- la juste valeur de la contrepartie transférée (complément de prix inclus), augmentée du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et, le cas échéant, de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation antérieurement détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, ainsi réévaluée par le compte de résultat et,
- la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis.

Si des impôts différés actifs n'ont pas été reconnus à la date d'acquisition, au motif que leur recouvrabilité était incertaine, toute comptabilisation ultérieure ou utilisation de ces impôts différés, au-delà du délai d'affectation, se fera en contrepartie du résultat (i.e. sans impact sur le montant reconnu en écart d'acquisition).

Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur. Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est, à compter de la date d'acquisition, affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie du groupe ou à chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Chaque unité ou groupe d'unités auquel le goodwill est ainsi affecté :

- représente au sein du groupe, le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour les besoins de gestion interne, et
- n'est pas plus grand qu'un secteur opérationnel.

Si le goodwill a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (ou groupe d'unités génératrices de trésorerie) et si une activité au sein de cette unité est cédée, la portion du goodwill liée à l'activité sortie est incluse dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. La quote-part du goodwill ainsi cédée est évaluée sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

Lorsque des filiales sont cédées, la différence entre le prix de cession et l'actif net cédé augmenté des écarts de conversion accumulés et de la valeur nette du goodwill est reconnue au compte de résultat.

Les compléments de prix liés aux prises de contrôle antérieures à la date de 1ère application des normes IFRS 3 et IAS 27 révisées sont constatés à titre dérogatoire selon les anciennes dispositions (variations des compléments de prix constatées en écart d'acquisition).

#### **V-2-3-9- Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et celles acquises par regroupement d'entreprises à leur juste valeur.

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par le groupe. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

Lorsque leur durée d'utilité est indéfinie, les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties mais sont soumises à des tests annuels systématiques de perte de valeur (Voir paragraphe V-3, Note 4 bis « Test de perte de valeur des actifs incorporels et corporels »).

Un résumé des durées d'utilité les plus généralement appliquées aux immobilisations incorporelles du groupe est présenté ci-dessous :

Licences et logiciels  
Brevets, etc.

Amortissement linéaire sur des durées de 5 à 15 ans  
Amortissement linéaire sur des durées de 10 à 20 ans

Pour ces immobilisations aucune valeur résiduelle n'est considérée.

#### **V-2-3-10- Perte de valeur des immobilisations**

##### **V-2-3-10-1- Tests de perte de valeur des goodwills, immobilisations incorporelles et corporelles**

Les goodwills et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Les autres actifs immobilisés sont également soumis à un

## A. COMPTES CONSOLIDES EN NORMES IFRS

test de perte de valeur chaque fois que les événements, ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Les tests de perte de valeur des goodwill sont réalisés au niveau de l'Unité génératrice de trésorerie (UGT). Pour le secteur « Signalisation France », nous n'avons identifié qu'une seule UGT. Pour les secteurs « Activités spécialisées » et « Activités internationales » chaque entité juridique représente une UGT. Concept Urbain et Atech sont les entités juridiques testées du secteur « Activités spécialisées », ACE est l'entité juridique testée du secteur « Activités internationales ».

Les tests de perte de valeur consistent à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs), dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession. La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées, à un taux calculé sur la base du coût moyen pondéré du capital, des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs) et de sa sortie in fine. Ce taux reflète les meilleures estimations du management de la valeur temps de l'argent, des risques spécifiques des actifs ou UGT ainsi que de la situation économique des zones géographiques dans lesquelles s'exerce l'activité attachée à ces actifs ou UGT.

La valeur comptable des actifs immobilisés inclut les droits d'utilisations IFRS 16 et les dettes de location afférentes sont déduites.

Les valeurs d'utilité ont été déterminées à partir des données budgétaires et d'hypothèses de croissance et d'évolution spécifiques à chaque marché, qui reflètent les perspectives attendues.

Les hypothèses retenues pour le calcul de la valeur d'utilité en matière de croissance pour les horizons explicites des plans d'affaires sont conformes aux données disponibles du marché et des hypothèses ont été retenues pour la détermination de la valeur terminale, notamment une projection à l'infini avec un taux de croissance.

Les justes valeurs ont été déterminées pour les actifs immobiliers (immeubles uniquement) à partir d'une évaluation de la valeur de marché des biens. Ces évaluations ont été réalisées par un expert immobilier indépendant « externe » possédant les qualifications appropriées et reconnues par la profession. Chaque actif immobilier a été évalué séparément par l'expert.

La juste valeur est estimée par l'expert immobilier sur la base des valeurs issues de deux méthodologies :

- *méthode par capitalisation du revenu net* : cette méthode consiste à retenir un revenu potentiel généré par l'immeuble puis à le capitaliser sur la base d'un taux de rendement attendu par un investisseur pour un même type d'actif. L'assiette de revenus est généralement constituée, soit par le loyer annuel net hors taxes et hors charges locatives, soit par la valeur locative de marché. Pour les locaux occupés, l'expert procède à une analyse bail par bail des conditions juridiques, financières et du marché de location. Pour les locaux vacants, la valeur locative de marché est prise en référence en tenant compte des délais de relocation, d'éventuels travaux de rénovation et d'autres frais divers.

- *méthode par comparaison directe* : cette méthode consiste à comparer le bien faisant l'objet de l'expertise à des transactions effectuées sur des biens équivalents en nature et en localisation, à date proche de la date d'expertise.

L'expert détermine la juste valeur de chaque immeuble par une moyenne simple ou pondérée en fonction de la méthode qu'il juge la plus pertinente pour l'immeuble.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence que la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), alors une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel, imputée en priorité sur les goodwill.

Une perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable, sans que la reprise de cette perte de valeur ne puisse être

supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs. Cependant, les pertes de valeur comptabilisées relatives à des goodwill sont irréversibles. Les pertes de valeur, et inversement les reprises de perte de valeur, sont comptabilisées en résultat. Les dotations aux amortissements sont éventuellement ajustées afin que la valeur comptable révisée de l'actif soit répartie sur la durée d'utilité restant à courir.

#### **V-2-3-10-2- Tests de perte de valeur des immobilisations corporelles industrielles**

Les immobilisations corporelles industrielles font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'un indice de perte de valeur.

La plupart des immobilisations corporelles industrielles du groupe ne générant pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs, le groupe procède à l'estimation de la valeur recouvrable de l'unité génératrice qui les exploite, en cas d'indice de pertes de valeur.

Une perte de valeur est comptabilisée pour une unité génératrice de trésorerie, si et seulement si, la valeur recouvrable de l'unité est inférieure à la valeur comptable de l'unité.

#### **V-2-3-11- Actifs financiers**

Les actifs financiers non courants comprennent les titres de participation des sociétés non consolidées, les créances rattachées aux participations, ainsi que les avances et les dépôts de garantie donnés à des tiers.

Les actifs financiers non courants sont initialement valorisés à leur juste valeur. Lorsque la juste valeur de ces actifs est inférieure à leur valeur comptable, une perte de valeur est constatée pour ramener la valeur nette comptable des actifs au niveau de leur juste valeur.

Conformément à IFRS 9, les titres de participation des sociétés contrôlées et non cotées qui ne sont pas consolidées en raison de leur caractère non significatif sont analysés comme des titres disponibles à la vente et valorisés à leur juste valeur.

Les pertes et gains latents sont enregistrés dans une composante séparée des capitaux propres. En cas de perte de valeur définitive, le montant de la perte est comptabilisé en résultat de la période.

Les avances et dépôts de garantie sont des actifs financiers non-dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. De tels actifs sont comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque les prêts et les créances sont décomptabilisés ou dépréciés.

Les achats et ventes d'actifs financiers sont généralement comptabilisés à la date de transaction.

#### **V-2-3-12- Stocks**

Les stocks et encours de production industrielle sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Le coût est déterminé selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti). Ce coût inclut les coûts de matières et de la main-d'œuvre directe ainsi qu'une quote-part de frais indirects de production.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement de la production des stocks et des coûts nécessaires pour réaliser la vente.

Les marges internes incluses dans les stocks sont éliminées du résultat consolidé.

Dépréciation des stocks :

Les stocks sont analysés au cas par cas de manière régulière. Des dépréciations sont enregistrées le cas échéant lorsque ces revues mettent en évidence des risques sur les perspectives d'utilisation / d'écoulement.

#### **V-2-3-13- Clients et autres débiteurs**

Les créances clients, sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture déduction faite des provisions pour dépréciation des montants non recouvrables. Une dépréciation est constituée lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que le groupe ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Suite à la mise en place de l'affacturage sur Signaux Girod S.A., le montant des créances cédées s'élevait au 30 septembre 2023 à 5,1 M€, dont 4,8 M€ financés de manière déconsolidant à la clôture. Les comptes de créances en réserves de financement et de fonds de garantie sont de 512 K€ au 30 septembre 2023. L'impact en compte de résultat est de l'ordre de 123 K€ de commissions.

#### **V-2-3-14- Actifs non-courants détenus en vue de la vente et passifs afférents**

Conformément à la norme IFRS 5, sont considérés comme destinés à être cédés, les actifs non courants qui sont disponibles à la vente et dont la vente est hautement probable et pour lesquels un plan de vente des actifs a été engagé par un niveau de direction approprié (y compris lorsque ce plan s'inscrit dans une procédure de liquidation judiciaire). Les actifs non courants considérés comme destinés à être cédés sont évalués et comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de vente. Ces actifs cessent d'être amortis. Lorsqu'un groupe d'actifs et de passifs sont destinés à être cédés ensemble dans une transaction unique, les actifs destinés à être cédés intègrent également les actifs courants de ce groupe, et les passifs liés sont comptabilisés au passif au sein du poste « Passifs destinés à être cédés ».

#### **V-2-3-15- Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les dépôts à court terme comptabilisés au bilan comprennent les disponibilités bancaires, les disponibilités en caisse et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidé, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des concours bancaires courants.

#### **V-2-3-16- Emprunts portant intérêts**

Tous les emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en passif courant.

#### **V-2-3-17- Provisions**

Les provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque le groupe attend le remboursement partiel ou total de la provision, par exemple du fait d'un contrat d'assurance, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct mais uniquement si le remboursement est quasi-certain. La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat, nette de tout remboursement. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif.

Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût d'emprunt.

Lorsque la provision est utilisée, la reprise de provision est comptabilisée au crédit du compte de charge dans lequel a été enregistrée la dépense couverte par la provision. Lorsque la reprise de provision traduit l'extinction du risque prévu sans dépense associée, la reprise est comptabilisée au crédit du compte de dotation aux provisions. Les provisions liées au cycle normal d'exploitation sont classées dans la catégorie des provisions courantes.

#### **V-2-3-18- Avantages au personnel**

##### **V-2-3-18-1- Les avantages à court terme**

Ils comprennent notamment les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés payés. Ils sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel les services ont été rendus par le personnel. Les sommes non versées à la clôture de l'exercice sont constatées en « Autres passifs courants ».

### **V-2-3-18-2- Les avantages postérieurs à l'emploi**

Selon les lois et usages de chaque pays, le groupe accorde à ses salariés des régimes de retraite ou de prévoyance. En France, chaque employé du groupe bénéficie d'un régime de retraite à prestations définies sous la forme d'une indemnité de fin de carrière qui est versée en une seule fois lors du départ en retraite du salarié et dont le financement est assuré par le groupe. Afin de couvrir, au moins partiellement, ses engagements, le groupe a, dans certains cas, versé à une institution externe chargée de la gestion des fonds, c'est-à-dire une compagnie d'assurances, des sommes destinées au paiement futur d'une partie des charges correspondantes.

Régimes de base :

Dans certains pays, et plus particulièrement en France, le groupe participe à des régimes de sécurité sociale de base pour lesquels la charge enregistrée est égale aux cotisations appelées par les organismes d'Etat.

Régimes à cotisations définies :

Les prestations versées dépendent uniquement du cumul des cotisations versées et du rendement des placements de ces dernières. L'engagement du groupe se limite aux cotisations versées qui sont enregistrées en charge.

Régimes à prestations définies :

Le coût des avantages accordés lié aux régimes à prestations définies est déterminé en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. Les hypothèses et méthodes actuarielles sous-jacentes sont décrites dans le paragraphe V-3, note 16. Le montant comptabilisé au passif au titre d'un régime à prestations définies comprend la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, diminuée du coût des services passés non encore comptabilisés et diminuée de la juste valeur des actifs du régime utilisés directement pour éteindre les obligations.

La valeur des engagements étant fixée à chaque fin d'exercice (soit au 30 septembre de chaque année) dans les conditions indiquées ci-dessus. Les charges comptabilisées au cours de l'exercice tiennent compte :

- des droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de cet exercice, les droits étant généralement dépendants de l'ancienneté acquise dans le groupe ;
- de la variation de l'actualisation des droits existant en début d'exercice, compte tenu de l'écoulement d'une année ;
- du produit d'intérêts sur les fonds placés auprès d'une institution externe, calculé sur la base du taux d'actualisation ;
- de la reconnaissance immédiate des impacts liés à l'évolution des textes légaux et conventionnels.

Depuis le 1er octobre 2004, aucun versement n'a été effectué à une institution externe au titre des indemnités de fin de carrière.

Depuis l'application d'IAS 19 révisée les écarts actuariels liés d'une part, aux changements de certaines hypothèses, d'autre part, aux ajustements d'expérience, et enfin, aux écarts entre le produit d'intérêts et le rendement réel des fonds, sont désormais comptabilisés en autres éléments du résultat global pour leur montant net d'impôt en lieu et place du résultat net.

### **V-2-3-19- Contrats de location**

Les contrats de location qui confèrent au preneur le contrôle de l'utilisation d'un actif identifié pour une période donnée en échange d'une contrepartie, entrent dans le champ d'application d'IFRS 16. Les sociétés locataires du groupe reconnaissent, à l'actif du bilan sous la forme d'un droit d'utilisation en contrepartie d'une dette de loyer, tous les contrats de location quelle que soit leur nature, location simple ou location financement.

La dette de location est initialement déterminée sur la base de la valeur actuelle des paiements locatifs impayés à cette date, actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat de location si ce taux est facilement disponible ou au taux d'emprunt marginal spécifique au pays, aux conditions et à la monnaie du contrat. Les paiements locatifs incluent les paiements fixes, les paiements variables fondés sur un indice ou un taux et les paiements découlant d'options raisonnablement certaines d'être exercées.

Après l'évaluation initiale, la dette de location est réduite des paiements effectués et augmentée de la charge d'intérêt. Elle est réévaluée pour refléter toute modification des paiements locatifs futurs en cas de nouvelle négociation avec le bailleur, de changement d'un indice ou d'un taux, ou en cas de réestimation d'options. Lorsque la dette de location est réévaluée, l'ajustement correspondant est reflété dans le droit d'utilisation, ou le résultat si le droit d'utilisation est déjà ramené à zéro dans le cas d'une réduction du périmètre locatif.

Le droit d'utilisation déterminé à l'origine comprend la dette de location initiale, les coûts directs initiaux et les éventuelles obligations de rénover l'actif, diminués des avantages accordés par le bailleur.

Les droits d'utilisation sont amortis sur la durée du contrat. Au compte de résultat, les charges d'amortissement sont comptabilisées dans le résultat opérationnel et les charges d'intérêts dans le résultat financier. L'impact fiscal de ce retraitement de consolidation est pris en compte via la comptabilisation d'impôts différés.

La durée de location retenue correspond à la période non résiliable, aux périodes couvertes par une option de prolongation dont l'exercice est raisonnablement certain, ainsi qu'aux périodes couvertes par une option de résiliation dont le non-exercice est raisonnablement certain.

Le groupe applique les exemptions permises par IFRS 16 relatives aux contrats d'une durée inférieure à 12 mois ou lorsque l'actif sous-jacent est de faible valeur (inférieure à 5 000 euros).

#### **V-2-3-20- Reconnaissance des produits des activités ordinaires**

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de biens et services est reconnu lorsque le contrôle du bien ou du service a été transféré au client.

En fonction de la nature des revenus et des spécificités de chaque contrat, le transfert du contrôle a lieu à une date donnée ou de manière progressive.

La reconnaissance du chiffre d'affaires pour la vente de biens est réalisée au moment du transfert du contrôle au client.

La méthode retenue pour la comptabilisation des prestations de services est la méthode de l'avancement par les coûts, le transfert de contrôle au client ayant lieu au fur et à mesure du service vendu. Les coûts identifiés correspondent aux coûts directement identifiables concourant à la réalisation de la prestation. A noter qu'il ne s'agit pas de comptabilisation de contrats long-terme, les contrats étant signés pour une durée d'un an renouvelable.

Les montants constatés en chiffre d'affaires sont fondés sur les prix de transaction fixés aux contrats et correspondent au montant de la contrepartie que le groupe s'attend à recevoir en application des clauses contractuelles.

#### **V-2-3-21- Frais de recherche et développement**

Le groupe engage des frais de développement à travers ses services internes destinés essentiellement à la création de nouveaux produits, à l'amélioration des produits existants et au développement de projet d'études graphiques.

Les dépenses qui ne respectent pas les critères d'activation tels que définis dans IAS 38 et sont, par conséquent, inscrites en charges opérationnelles durant la période au cours de laquelle elles sont encourues.

#### **V-2-3-22- Présentation du compte de résultat et principaux indicateurs financiers**

Le groupe présente le compte de résultat par nature.

##### **Résultat opérationnel courant :**

Le résultat opérationnel courant inclut l'ensemble des produits et coûts récurrents directement liés aux activités du groupe, exception faite des produits et charges qui résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

##### **Autres produits et charges opérationnels :**

Cette rubrique est alimentée dans le cas où un événement important intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise.

Ils incluent les produits et charges en nombre très limités, non usuels par leur fréquence, leur nature et de montant significatif.

##### **Résultat opérationnel :**

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

#### **V-2-3-23- Impôts**

Les actifs et les passifs d'impôt exigibles de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan, ainsi que sur les déficits reportables.

Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est connue à la date d'arrêt des comptes.

Un actif d'impôt différé, généré par des pertes fiscales, est comptabilisé dès lors qu'il existe des éléments probants et convaincants qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

#### **V-2-3-24- Résultat net par action**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice plus le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives en actions ordinaires.

Le groupe présente un résultat par action de base et un résultat dilué. Le résultat par action non dilué (résultat de base par action), correspond au résultat net part du groupe rapporté au nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice, diminué des titres auto-détenus.

#### **V-2-3-25- Juste valeur des instruments financiers**

Les évaluations à la juste valeur sont détaillées par niveau selon la hiérarchie de juste valeur suivante :

- l'instrument est coté sur un marché actif (niveau 1) ;
- l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables, directement (prix) ou indirectement (dérivés du prix) (niveau 2) ;
- au moins une composante significative de la juste valeur s'appuie sur des données non observables (niveau 3) ;
- la juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur les cotations au jour de clôture du bilan. Un marché est considéré comme actif si les cotations sont aisément et régulièrement disponibles d'une bourse, de négociants, de courtiers, d'un évaluateur ou d'une agence de réglementation et que ces cotations sont basées sur des transactions régulières. Ces instruments sont classés en niveau 1.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif (par exemple, les dérivés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Ces différentes méthodes maximisent l'utilisation de données de marché observables, si disponibles, et se fondent peu sur les estimations propres du groupe. Si tous les éléments requis au calcul de la juste valeur de l'instrument sont observables, cet instrument est classé en niveau 2.

Si un ou plusieurs des principaux éléments de calcul ne sont pas basés sur des données de marché observables, l'instrument est classé en niveau 3.

### V-3 - Notes

#### Note 1.- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, hors actifs destinés à la vente, s'analysent comme suit :

a) Variation des immobilisations corporelles entre le 30 septembre 2021 et le 30 septembre 2023 :

	30/09/2021	Acquisition amortissements dépréciations	Cession	Mouvement de périmètre	Variations de changes et autres*	30/09/2022
Terrains et constructions	35 694	120	(1 187)	-	(5 556)	29 069
Installations matériels et outillages	27 499	1 200	(916)	-	423	28 207
Autres immobilisations corporelles	13 675	1 402	(1 251)	-	(2 318)	11 509
<b>Valeurs brutes</b>	<b>76 866</b>	<b>2 722</b>	<b>(3 354)</b>	-	<b>(7 451)</b>	<b>68 785</b>
Terrains et constructions**	19 343	1 093	(870)	-	(2 141)	17 425
Installations matériels et outillages**	23 367	1 700	(1 159)	-	(167)	23 741
Autres immobilisations corporelles	9 397	1 014	(965)	-	(1 624)	7 822
<b>Amortissements et dépréciations</b>	<b>52 107</b>	<b>3 807</b>	<b>(2 994)</b>	-	<b>(3 932)</b>	<b>48 988</b>
Terrains et constructions	16 351	(973)	(317)	-	(3 415)	11 644
Installations matériels et outillages	4 132	(500)	243	-	590	4 466
Autres immobilisations corporelles	4 278	388	(286)	-	(694)	3 687
<b>Valeurs nettes</b>	<b>24 761</b>	<b>(1 085)</b>	<b>(360)</b>	-	<b>(3 519)</b>	<b>19 797</b>

\*Application IFRS 5 : reclassement des immobilisations corporelles de la filiale espagnole GIRODSERVICES SL. en actifs non courants détenus en vue de la vente à hauteur de 7 333 K€ en valeur brute, 3 748 K€ au titre des amortissements et dépréciations et 3 585 K€ en valeur nette.

\*\*Une perte de valeur a été constatée au 30 septembre 2018 sur les constructions pour 647 K€ et sur les installations et matériels pour 2 580 K€ sur le secteur de la signalisation France (voir Note 4bis). Celle-ci a fait l'objet d'une reprise au titre de l'exercice à hauteur des amortissements pratiqués.

Une perte de valeur supplémentaire a été constatée sur les actifs du secteur de la signalisation France au 30 septembre 2021 à hauteur de 2 600 K€ (voir Note 4bis) sur les installations, matériels et outillages

	30/09/2022	Acquisition amortissements dépréciations	Cession	Mouvement de périmètre	Variations de changes et autres	30/09/2023
Terrains et constructions	29 069	150	(42)	-	84	29 261
Installations matériels et outillages	28 207	1 083	(3 246)	-	887	26 931
Autres immobilisations corporelles	11 509	2 172	(1 469)	(1)	(979)	11 232
<b>Valeur brute</b>	<b>68 785</b>	<b>3 405</b>	<b>(4 757)</b>	<b>(1)</b>	<b>(8)</b>	<b>67 424</b>
Terrains et constructions*	17 425	899	(211)	(15)	44	18 142
Installations matériels et outillages*	23 741	1 695	(3 177)	-	24	22 283
Autres immobilisations corporelles	7 822	893	(1 318)	(12)	17	7 402
<b>Amortissements et dépréciations</b>	<b>48 988</b>	<b>3 487</b>	<b>(4 706)</b>	<b>(27)</b>	<b>85</b>	<b>47 827</b>
Terrains et constructions	11 644	(749)	169	15	40	11 119
Installations matériels et outillages	4 466	(612)	(69)	-	863	4 648
Autres immobilisations corporelles	3 687	1 279	(151)	11	(996)	3 830
<b>Valeur nette</b>	<b>19 797</b>	<b>(82)</b>	<b>(51)</b>	<b>26</b>	<b>(93)</b>	<b>19 597</b>

\*Une perte de valeur a été constatée au 30 septembre 2018 sur les constructions pour 647 K€ et sur les installations et matériels pour 2 580 K€ sur le secteur de la signalisation France (voir Note 4bis). Celle-ci a fait l'objet d'une reprise au titre de l'exercice à hauteur des amortissements pratiqués. Une perte de valeur supplémentaire a été constatée sur les actifs du secteur de la signalisation France au 30 septembre 2021 à hauteur de 2 600 K€ (voir Note 4bis) sur les installations, matériels et outillages

Au 30 septembre 2023, les acquisitions d'immobilisations corporelles se sont élevées à 3 405 K€ contre 2 722 K€ au 30 septembre 2022.

Les dotations aux amortissements de la période se chiffrent à 3 453 K€ contre 3 622 K€ au 30 septembre 2022.

b) Subventions liées à des immobilisations corporelles

Les subventions liées à des immobilisations corporelles sont présentées au bilan en produits différés et représentent un montant de 406 K€.

A la date de clôture, toutes les subventions comptabilisées satisfont aux critères d'attribution et il n'existe pas de risque de remboursement.

c) Immobilisations acquises par voie de location financement

Les biens pris en location sont pour l'essentiel du matériel industriel et du matériel roulant. Depuis l'exercice 2019/2020 et suite à l'application d'IFRS 16, cette information ne recense que les immobilisations acquises par voie de location financement pour lesquelles il n'existe plus de dettes de loyer mais dont l'amortissement se poursuit selon IAS 17.

Immobilisation	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
30/09/2021	1 750	1 557	193
30/09/2022	1 310	1 297	13
30/09/2023	1 310	1 301	9

**Note 2.- Immeuble de placement**

	30/09/2023	30/09/2022
Solde au début de l'exercice	-	336
Augmentations	-	-
Diminutions	-	(336)
Résultat net d'ajustement à la juste valeur	-	-
<b>Solde en fin d'exercice</b>	-	-

L'immeuble de placement a été cédé le 25 janvier 2022 moyennant le prix de 700 K€ hors frais et débours. La plus-value de cession dégagée était de de 336 K€. Du fait de la cession, le montant des produits locatifs constatés en résultat net ainsi que les charges opérationnelles directes (réparations et maintenance) ont été non significatives au cours de l'exercice 2021/2022.

**Note 3.- Droits d'utilisations**

	30/09/2021	Acquisition amortissements dépréciations	Cession	Variations de changes et autres mouvements	30/09/2022
Biens immobiliers	4 267	2 195	(6)	-	6 456
Véhicules de tourisme	1 306	966	(360)	(164)	1 748
Matériels de transport	37	1	(20)	-	18
Matériels informatiques	7	-	-	-	7
Autres actifs incorporels	3 251	-	-	-	3 251
<b>Valeurs brutes</b>	<b>8 868</b>	<b>3 162</b>	<b>(386)</b>	<b>(164)</b>	<b>11 480</b>
Biens immobiliers	(2 013)	(1 003)	6	(2)	(3 012)
Véhicules de tourisme	(633)	(737)	301	122	(947)
Matériels de transport	(25)	(7)	18	-	(14)
Matériels informatiques	(2)	(1)	-	-	(3)
Autres actifs incorporels	(284)	(217)	-	(1)	(502)
<b>Amortissements/Dépréciations</b>	<b>(2 957)</b>	<b>(1 965)</b>	<b>325</b>	<b>119</b>	<b>(4 478)</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>5 911</b>	<b>1 197</b>	<b>(61)</b>	<b>(45)</b>	<b>7 002</b>

	30/09/2022	Acquisition amortissements dépréciations	Cession	Mouvement de périmètre	Variations de changes et autres mouvements	30/09/2023
Biens immobiliers	6 456	618	(428)	-	8	6 654
Véhicules de tourisme	1 748	595	(575)	134	1	1 903
Matériels de transport	18	42	(18)	-	-	42
Matériels informatiques	7	-	(4)	-	-	3
Autres actifs incorporels	3 251	-	-	-	-	3 251
<b>Valeurs brutes</b>	<b>11 480</b>	<b>1 255</b>	<b>(1 025)</b>	<b>134</b>	<b>9</b>	<b>11 853</b>
Biens immobiliers	(3 012)	(1 085)	308	-	(8)	(3 797)
Véhicules de tourisme	(947)	(727)	499	(115)	-	(1 290)
Matériels de transport	(14)	(15)	18	-	-	(11)
Matériels informatiques	(3)	-	1	-	-	(2)
Autres actifs incorporels	(502)	(217)	-	-	-	(719)
<b>Amortissements/Dépréciations</b>	<b>(4 478)</b>	<b>(2 044)</b>	<b>826</b>	<b>(115)</b>	<b>(8)</b>	<b>(5 819)</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>7 002</b>	<b>(789)</b>	<b>(199)</b>	<b>19</b>	<b>1</b>	<b>6 034</b>

#### Note 4.- Goodwills et Immobilisations incorporelles

Les Goodwills et les immobilisations incorporelles, hors actifs destinés à la vente, s'analysent comme suit :

##### a) Variation des goodwills du 30 septembre 2021 au 30 septembre 2023

	30/09/2021	Acquisition Perte de valeur*	Cession	30/09/2022
Signalisation France	397			397
Sociétés spécialisées	6 701			6 701
Activités internationales	2 816			2 816
<b>Valeur brute</b>	<b>9 914</b>	-	-	<b>9 914</b>
Signalisation France	397			397
Sociétés spécialisées	2 872	1 150		4 022
Activités internationales	1 768			1 768
<b>Perte de valeur</b>	<b>5 037</b>	<b>1 150</b>	-	<b>6 187</b>
Signalisation France	-			-
Sociétés spécialisées**	3 829	(1 150)		2 679
Activités internationales***	1 048			1 048
<b>Valeur nette</b>	<b>4 877</b>	<b>(1 150)</b>	-	<b>3 727</b>

\* Perte de valeur sur Concept Urbain au titre de l'exercice

\*\*Atech : 1 793 K€, Concept : 886 K€, \*\*\* Belgique : 890 K€, Roumanie : 158 K€

	30/09/2022	Acquisition Perte de valeur*	Cession	30/09/2023
Signalisation France	397			397
Sociétés spécialisées	6 701			6 701
Activités internationales	2 816			2 816
<b>Valeur brute</b>	<b>9 914</b>	-	-	<b>9 914</b>
Signalisation France	397			397
Sociétés spécialisées	4 022	470		4 492
Activités internationales	1 768			1 768
<b>Perte de valeur</b>	<b>6 187</b>	<b>470</b>	-	<b>6 657</b>
Signalisation France	-			-
Sociétés spécialisées**	2 679	(470)		2 209
Activités internationales***	1 048			1 048
<b>Valeur nette</b>	<b>3 727</b>	<b>(470)</b>	-	<b>3 257</b>

\* Perte de valeur sur Concept Urbain au titre de l'exercice

\*\*Atech : 1 793 K€, Concept : 416 K€, \*\*\* Belgique : 890 K€, Roumanie : 158 K€

##### b) Variation des immobilisations incorporelles :

	30/09/2021	Acquisition Perte de valeur	Cession	Variations de changes et autres mouvements	30/09/2022
Concessions, brevets, licences	1 625	8	(48)	(81)	1 501
Autres immobilisations incorporelles	5 462	997	(4)	(196)	6 258
<b>Valeur brute</b>	<b>7 087</b>	<b>1 005</b>	<b>(52)</b>	<b>(277)</b>	<b>7 759</b>
Concessions, brevets, licences	1 538	29	(39)	(64)	1 464
Autres immobilisations incorporelles	1 680	116	(3)	(121)	1 669
<b>Perte de valeur</b>	<b>3 218</b>	<b>145</b>	<b>(42)</b>	<b>(185)</b>	<b>3 133</b>
Concessions, brevets, licences	87	(21)	(9)	(17)	37
Autres immobilisations incorporelles	3 782	881	(1)	(75)	4 589
<b>Valeur nette</b>	<b>3 869</b>	<b>860</b>	<b>(10)</b>	<b>(92)</b>	<b>4 626</b>

	30/09/2022	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre	Variations de changes et autres mouvements	30/09/2023
Concessions, brevets, licences	1 501	35	(45)	-	169	1 660
Autres immobilisations incorporelles	6 258	1 077	(90)	(1)	(21)	7 223
<b>Valeur brute</b>	<b>7 759</b>	<b>1 112</b>	<b>(135)</b>	<b>(1)</b>	<b>148</b>	<b>8 883</b>
Concessions, brevets, licences	1 464	31	(26)	(1)	3	1 471
Autres immobilisations incorporelles	1 669	130	(92)	(2)	(3)	1 702
<b>Perte de valeur</b>	<b>3 133</b>	<b>161</b>	<b>(118)</b>	<b>(3)</b>	<b>-</b>	<b>3 173</b>
Concessions, brevets, licences	37	4	(19)	1	166	189
Autres immobilisations incorporelles	4 589	947	1	1	(18)	5 521
<b>Valeur nette</b>	<b>4 626</b>	<b>951</b>	<b>(18)</b>	<b>2</b>	<b>148</b>	<b>5 710</b>

#### Note 4 bis – Tests de perte de valeur des actifs incorporels et corporels

Les tests de perte de valeur sont réalisés tels que décrits dans la note V-2-3-10-1- Tests de perte de valeur des goodwill, immobilisations incorporelles et corporelles :

- au niveau de l'Unité génératrice de trésorerie qui regroupe l'ensemble des sociétés du secteur d'activité « Signalisation France »,
- au niveau de chaque société pour les secteurs « Sociétés spécialisées » et « Activités internationales ».

Les principales hypothèses utilisées pour les tests de perte de valeur des goodwill et des actifs corporels sont les suivantes :

	30/09/2023	30/09/2022
Taux d'impôt sur les sociétés en France et Belgique*	25 %	De 25 % à 26.5 %
Taux de croissance à l'infini	De 1.5 % à 2.0 %	De 1.5 % à 2.0 %
Taux d'actualisation en France	10.0 %	10.0 %

\*Au 30 septembre 2022, le taux d'impôt retenu pour les sociétés françaises évoluait de 26.5 % à 25 % en fonction des années de réalisation du flux de trésorerie. Au 30 septembre 2023, le taux est de 25%. Concernant notre filiale belge, le taux est de 25 % depuis 2022.

La valeur recouvrable des actifs a été déterminée à partir de la valeur d'utilité, calculée en utilisant les flux de trésorerie prévisionnels (actualisés) après impôt sur une période de cinq ans (sauf activité Signalisation France, voir ci-après).

La valeur terminale est calculée à partir du dernier flux de trésorerie normalisé et du taux de croissance à l'infini.

A fin septembre 2023, les calculs pratiqués ont amené à constater une perte de valeur du Goodwill de l'UGT «Concept Urbain» à hauteur de 470 K€.

#### UGT Signalisation France :

La valeur recouvrable des actifs a été déterminée en fonction de la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La juste valeur d'un actif est le prix qui serait reçu pour vendre un actif lors d'une transaction normale entre intervenants de marché à la date d'évaluation.

Afin de déterminer la juste valeur, une évaluation de la valeur de marché (valeur patrimoniale) a été réalisée par un expert immobilier indépendant « externe » possédant les qualifications appropriées et reconnues par la profession. Chaque actif immobilier a été évalué séparément par l'expert.

La juste valeur est estimée par l'expert immobilier sur la base des valeurs issues de deux méthodologies décrites dans le paragraphe V-2-3-10-1-.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Un taux de rendement théorique de marché net. Ce taux exprime le rapport entre le revenu annuel et la valeur vénale incluant les frais d'acquisition et les droits de mutation. Il est principalement fonction de la destination et de la localisation des biens estimés (habitation, bureaux, boutiques, parking...) et est estimé par comparaison au marché.
- Des frais et droits de mutation correspondant aux frais et taxes imposés par les collectivités locales et l'Etat lors d'une vente immobilière.

Il ressort de ces évaluations des immeubles une juste valeur de l'ordre de 11 270 K€. Celle-ci a été intégrée dans la base à tester des actifs rattachés à cette Unité Génératrice de Trésorerie afin d'obtenir la valeur recouvrable.

Pour mémoire, une perte de valeur avait déjà été constatée au 30 septembre 2018, sur les immobilisations incorporelles et corporelles rattachés à cette Unité Génératrice de Trésorerie d'un montant total de 2 873 K€ : (293 K€ sur le goodwill, et 2 580 K€ sur le poste installations et outillages) qui s'ajoutait à une dépréciation de 647 K€ du parc immobilier. Cette précédente perte de valeur a été reprise au 30 septembre 2022 à hauteur des amortissements pratiqués durant l'exercice 2022 soit 299 K€ pour les immobilisations corporelles rattachées à cette Unité Génératrice de Trésorerie et 59 K€ pour le parc immobilier, soit une reprise totale de 358 K€. La reprise au 30 septembre 2021 était de 451 K€.

Une seconde perte de valeur a été constatée au 30 septembre 2021 sur les immobilisations corporelles rattachées à cette Unité Génératrice de Trésorerie d'un montant de 2 600 K€ affectée au poste installations et outillages.

#### **UGT Concept urbain :**

A fin septembre 2023, les calculs pratiqués ont conduit à constater une dépréciation du goodwill de la société Concept Urbain de 470 K€, portant ainsi la valeur nette à 416 K€.

Les principales hypothèses retenues pour le business plan prévisionnel portent sur :

- un objectif de chiffre d'affaires de 3.3 M€ à horizon 2028, contre 3.0 M€ à fin septembre 2024 ;
- un objectif d'EBE de 10.4% du chiffre d'affaires à horizon 2028, contre un EBE nul à fin septembre 2023.

A titre indicatif, une variation des paramètres de calcul conduirait aux dépréciations suivantes :

	Variation	Dépréciation
Taux d'actualisation	+ 0.5 point	589
	- 0.5 point	336
Taux de marge projeté à l'infini EBE/CA	+ 1.0 point	265
	- 1.0 point	676
Taux de croissance	+ 1.0 point	340
	- 1.0 point	572

#### **Autres UGT :**

Concernant les autres goodwills, la sensibilité du résultat des calculs aux hypothèses clés (hausse du taux d'actualisation de 0.5 point, baisse du taux de marge à terme EBE/Chiffre d'affaires de 1 point ou baisse du taux de croissance à l'infini de 1 point), n'impliquerait pas de dépréciation supplémentaire.

#### **Note 5.- Actifs financiers non courants**

Le groupe estime que la valeur inscrite au bilan des actifs financiers non courants valorisés au coût amorti correspond à une appréciation raisonnable de leur juste valeur.

Pour les titres de participations et les créances rattachées à des participations de sociétés en liquidation, la juste valeur a été considérée nulle, au regard des perspectives de recouvrement de ces actifs, ce qui explique, pour l'essentiel, la dépréciation existante au 30 septembre 2023.

L'ensemble des sociétés non consolidées ne contribue pas au chiffre d'affaires du groupe et très peu au bilan consolidé.

Les actifs financiers non courants du groupe s'analysent comme suit :

	30/09/2023	30/09/2022
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-
Autres actifs financiers	748	631
<b>Actifs financiers non courants</b>	<b>748</b>	<b>631</b>
Dépréciation	(33)	(33)
<b>Actifs financiers non courants</b>	<b>715</b>	<b>598</b>

### Note 6.- Participation dans les entreprises associées

Au 30 septembre 2023, le groupe détient des participations dans deux bureaux d'étude en signalisation routière et signalétique :

- 49 % dans la société AMOS
- 49.9 % dans la société Dominique Defrain Signalisation Routière (DDSR).

Le tableau suivant résume les informations financières concernant la participation dans Dominique Defrain Signalisation Routière et AMOS (données chiffrées du bilan et du compte de résultat multipliées par le taux de participation du groupe).

<b>Entreprises associées</b>	DDSR 30/09/2023	DDSR 30/09/2022	Amos 30/09/2023	Amos 30/09/2022
Actifs	134	136	20	29
Dettes et provisions risques	32	35	6	9
<b>Actifs nets</b>	<b>101</b>	<b>101</b>	<b>14</b>	<b>20</b>
Produits des activités ordinaires	117	141	59	59
Résultats	6	17	(6)	(1)
<b>Valeur comptable de la participation</b>	<b>101</b>	<b>99</b>	<b>14</b>	<b>20</b>

Ces participations ne sont pas cotées.

### Note 7.- Autres actifs non courants

	30/09/2023	30/09/2022
Avances, et acomptes sur commandes en cours	272	533
Créances fiscales	-	-
Autres actifs non courants	3	2
<b>Total des autres actifs courants</b>	<b>275</b>	<b>535</b>

Les créances clients non courantes sont relatives aux retenues de garantie dont l'échéance est supérieure à un an.

**Note 8.- Stocks**

Les stocks détenus par le groupe s'analysent comme suit :

	30/09/2023	30/09/2022
Matières premières	11 450	12 247
Encours de biens	3 935	4 430
Produits intermédiaires et finis	498	(43)
Marchandises	2 179	2 277
<b>Total</b>	<b>18 062</b>	<b>18 911</b>
Dépréciation	(638)	(728)
<b>Valeur nette des stocks et encours</b>	<b>17 424</b>	<b>18 183</b>

**Note 9.- Clients et autres débiteurs**

Les créances clients et autres débiteurs nets s'analysent comme suit :

	30/09/2023	30/09/2022
Créances clients et comptes rattachés	22 891	22 957
Dépréciation	(871)	(1 088)
<b>Valeur nette des créances clients et comptes rattachés</b>	<b>22 020</b>	<b>21 869</b>

Pour les transactions concernant les parties liées, se référer au paragraphe « V-5- Informations relatives aux parties liées ».

Les créances clients ne portent pas intérêt et sont en général payables de 0 à 90 jours.

Au 30 septembre 2023, les créances clients d'une valeur nominale de 871 K€ ont été totalement dépréciées.

Les mouvements de ces dépréciations des créances se détaillent comme suit :

<b>Créances dépréciées individuellement</b>	
<b>Au 30 septembre 2021</b>	<b>1 538</b>
Dotation de l'année	58
Reprises utilisées (pertes sur créances irrécouvrables)	(198)
Reprises non utilisées	-
Mouvement de périmètre	(305)
Ecart de conversion	(5)
<b>Au 30 septembre 2022</b>	<b>1 088</b>
Dotation de l'année	91
Reprises utilisées (pertes sur créances irrécouvrables)	(302)
Reprises non utilisées	-
Mouvement de périmètre	3
Ecart de conversion	(9)
<b>Au 30 septembre 2023</b>	<b>871</b>

Toutes les dépréciations de créances correspondent à des analyses individuelles.

L'échéancier des créances est résumé ci-après :

	Total	Non échues	Moins de 30 jours	De 30 à 60 jours	De 60 à 90 jours	De 90 à 120 jours	Plus de 120 jours
30/09/2022	21 869	17 836	1 514	673	528	394	924
30/09/2023	22 020	17 582	2 371	1 098	578	121	-

Le groupe estime que la valeur inscrite au bilan des créances clients correspond à une appréciation raisonnable de leur juste valeur.

L'essentiel des créances non dépréciées pour lesquelles l'échéance initiale est dépassée correspond à des facturations à des organismes publics pour lesquels l'estimation du risque de non-recouvrement est non significative. Les créances très anciennes ont fait l'objet d'une analyse au cas par cas qui n'a pas amené à constater une dépréciation particulière. Il s'agit de créances vis-à-vis de collectivités publiques ou d'entreprises très solvables.

#### Note 10.- Actifs d'impôts exigibles et autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

	30/09/2023	30/09/2022
Créances fiscales d'impôts sur les bénéfices	165	190
<b>Total actifs d'impôts exigibles</b>	<b>165</b>	<b>190</b>
Avances, et acomptes sur commandes en cours	500	979
Créances sociales	118	166
Créances fiscales *	956	2 013
Créances sur cession d'actif	-	-
Débiteurs divers **	1 507	1 649
Charges constatées d'avance	1 102	983
<b>Total des autres actifs courants</b>	<b>4 183</b>	<b>5 790</b>

\* Le poste créances fiscales a été réduit au 30 septembre 2023 de la créance CICE remboursée au cours de l'exercice à hauteur de 706 K€.

\*\* Le poste débiteurs divers comptabilise la somme de 1.2 M€ versée en juin 2021 suite à la mesure de saisie administrative à tiers détenteur par le conseil départemental de Savoie. Celle-ci a fait l'objet d'un remboursement de 489 K€ au cours de l'exercice suite à une décision de la cour d'appel réduisant le montant de la condamnation solidaire fixée en première instance. Ce poste tient compte aussi pour 240 K€ d'une créance détenue sur notre ancienne filiale, devenue Cinnia Tech S.L.

Le groupe estime que la valeur inscrite au bilan des autres actifs courants correspond à une appréciation raisonnable de leur juste valeur.

#### Note 11.- Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du groupe comprennent :

	30/09/2023	30/09/2022
Comptes bancaires et caisses	16 728	5 441
Autres valeurs mobilières de placements	-	-
<b>Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>16 728</b>	<b>5 441</b>
Concours bancaires courants	(268)	(539)
<b>Solde de la trésorerie nette</b>	<b>16 460</b>	<b>4 902</b>
Comptes bancaires et caisses reclassés en actifs destinés à être cédés	-	24
Concours bancaires courants reclassés en passifs afférents aux actifs destinés à être cédés	-	-
<b>Solde trésorerie repris pour le calcul des flux de trésorerie</b>	<b>16 460</b>	<b>4 926</b>

Les autres valeurs mobilières de placement sont composées de parts de SICAV monétaires euros qui sont liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, et soumises à un risque négligeable de variation de valeur.

#### Note 12.- Capital émis et réserves

Le capital est composé de 1 032 500 actions de 13 € nominal, entièrement libérées au 30 septembre 2023.

Au cours de l'exercice 2012/2013, un contrat de rachat d'actions en vue de leur annulation a été mis en place, ainsi qu'un contrat d'animation destiné à faciliter la liquidité du titre.

**A.**  
COMPTES CONSOLIDES EN NORMES IFRS

La mise en place de ces contrats et leurs modalités d'application (cours maximum d'achat et pourcentage de détention) sont autorisées par l'assemblée générale annuelle des actionnaires.

Le nombre d'actions propres en circulation a évolué de la manière suivante :

	Rachat pour annulation	Contrat de liquidité	Total
<b>Au 30 septembre 2022</b>	<b>9 344</b>	<b>2 258</b>	<b>11 602</b>
Variations	2 258	(104)	2 154
<b>Au 30 septembre 2023</b>	<b>11 602</b>	<b>6 446</b>	<b>18 048</b>

Il n'y a pas eu d'augmentation de capital ou de création d'actions au cours de l'exercice.

**Note 13.- Emprunts portant intérêt**

Détail des emprunts :

<b>Emprunts et dettes financières courantes</b>	<b>30/09/2023</b>	<b>30/09/2022</b>
Part des emprunts à moins d'un an	2 531	2 298
Dettes financières diverses à moins d'un an	221	167
Concours bancaires courants	268	538
<b>Total</b>	<b>3 020</b>	<b>3 003</b>
<b>Emprunts et dettes financières non courantes</b>	<b>30/09/2023</b>	<b>30/09/2022</b>
Part des emprunts à plus d'un an	12 701	6 047
Dettes financières diverses à plus d'un an	431	282
<b>Total</b>	<b>13 132</b>	<b>6 329</b>

Echéanciers de remboursement des emprunts non courants :

	30/09/2023	30/09/2023	30/09/2023	30/09/2022
	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total	
Part des emprunts à plus d'un an	6 709	5 992	12 701	6 047
Dettes financières diverses à plus d'un an	283	148	431	282
<b>Total</b>	<b>6 992</b>	<b>6 140</b>	<b>13 132</b>	<b>6 329</b>

Le groupe estime que la valeur inscrite au bilan des emprunts portant intérêt correspond à une appréciation raisonnable de leur juste valeur.

Certains emprunts à long et moyen terme ont été contractés par des filiales étrangères du groupe dans leur devise locale.

La répartition des emprunts en fonction des devises hors euro est la suivante :

<b>Emprunts et dettes financières non courants et courants</b>	<b>30/09/2023</b>	<b>30/09/2022</b>
Emprunt en Forint Hongrois - HUF	-	3
Emprunt en Couronne Tchèque - CZK	695	327
Emprunt en Devise Roumaine - RON	-	14
Emprunt en Devise Marocaine - MAD	13	23
Emprunt en Sol Péruvien - PEN	187	365
Emprunt en Sol Péruvien - COP	109	-

Certains emprunts souscrits par le groupe sont soumis à des « covenants », susceptibles d'entraîner un remboursement anticipé en cas de non-respect. La dette financière concernée s'élève à 469 K€ à fin septembre 2023 (contre 821 K€ au 30 septembre 2022).

Les calculs de ratios financiers afférents aux « covenants » sont effectués sur une base annuelle et doivent être respectés au 30 septembre. Au 30 septembre 2023, le groupe respectait ces ratios financiers.

**Note 14.- Dettes de location**

<b>Dettes de location - non courantes</b>	30/09/2023	30/09/2022
Solde à l'ouverture	4 066	4 129
Augmentation	1 662	3 013
Diminution	(633)	(69)
Reclassement	(2 450)	(3 005)
Ecart de conversion	(3)	(2)
Variations de périmètre	6	-
<b>Solde à la clôture</b>	<b>2 648</b>	<b>4 066</b>

<b>Dettes de location – courantes</b>	30/09/2023	30/09/2022
Solde à l'ouverture	2 079	1 673
Augmentation	(37)	2
Diminution	(2 382)	(2 224)
Reclassement	2 450	2 627
Ecart de conversion	2	-
Variations de périmètre	13	-
<b>Solde à la clôture</b>	<b>2 125</b>	<b>2 079</b>

	30/09/2023 De 1 à 5 ans	30/09/2023 A plus de 5 ans	30/09/2023 Total	30/09/2022
Dettes de location - non courantes	1 996	651	2 648	4 066
<b>Total</b>	<b>1 996</b>	<b>651</b>	<b>2 648</b>	<b>4 066</b>

**Note 15.- Provisions**

Les provisions courantes et non courantes s'analysent comme suit :

Provisions au 30 septembre 2023 et au 30 septembre 2022

	30/09/2023	30/09/2022
<b>Provisions non courantes</b>		
Risques et charges	332	446
<b>Total des provisions non courantes</b>	<b>332</b>	<b>446</b>
<b>Provisions courantes</b>		
Risques et charges divers	821	959
<b>Total des provisions courantes</b>	<b>821</b>	<b>959</b>

Variation des provisions du 30 septembre 2022 au 30 septembre 2023

<b>Provision non courantes</b>	Solde au 30/09/2022	Variation de périmètre	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Reclassement	Ecart de conversion	Solde au 30/09/2023
				Provision utilisée	Provision non utilisée			
Risques et charges	446	-	44	(104)	-	(60)	6	332
<b>Total des provisions non courantes</b>	<b>446</b>	<b>-</b>	<b>44</b>	<b>(104)</b>	<b>-</b>	<b>(60)</b>	<b>6</b>	<b>332</b>

Concernant les provisions liées à des pratiques anticoncurrentielles antérieures à mars 2006 :

Suite au jugement rendu par l'Autorité de la concurrence en décembre 2010, il reste en cours le traitement d'un dossier concernant une collectivité qui vise à obtenir une indemnisation du préjudice qu'elle prétend avoir subi en conséquence des pratiques anticoncurrentielles sanctionnées par l'Autorité de la concurrence. Le groupe conteste les arguments développés par celle-ci.

**A.**  
**COMPTES CONSOLIDES EN NORMES IFRS**

Dans ce cadre, le solde de provision pour risque en fin d'exercice s'élève à 300 K€ sur la base de la meilleure estimation du risque encouru par le groupe.

Les autres provisions non courantes correspondent à la perte de valeur d'actifs non courants.

Provisions courantes	Solde au 30/09/2022	Variation de périmètre	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Reclassement	Ecart de conversion	Solde au 30/09/2023
				Provision utilisée	Provision non utilisée			
Risques et charges	959	-	221	(137)	(283)	60	1	821
<b>Total des provisions courantes</b>	<b>959</b>	<b>-</b>	<b>221</b>	<b>(137)</b>	<b>(283)</b>	<b>60</b>	<b>1</b>	<b>821</b>

Ces provisions de 821 K€, concernent les médailles du travail et autres charges sociales (81 K€) et des litiges à l'égard du personnel (739 K€). Elles ont été estimées dossier par dossier, en prenant en compte l'avis des conseils de la société sur les dossiers concernés.

La provision pour restructuration au niveau de l'entité lettone constituée à la clôture de l'exercice précédent pour 150 K€, a été reprise au titre de l'exercice suite aux opérations de liquidation.

Les litiges pour lesquels le risque éventuel ne peut être estimé de manière suffisamment fiable, eu égard à la complexité des dossiers et/ou à l'avancement des procédures, ne sont pas provisionnés et sont décrits en tant que « risques éventuels » au chapitre V-4 alinéa g, ci-après.

**Note 16.- Retraites et assimilés**

Suite à l'application de la décision IFRIC IC de mai 2021 sur le changement du mode de calcul des engagements relatifs à certains régimes à prestations définies plafonnées, l'engagement comptabilisé dans les comptes au 30 septembre 2022 a été réduit de 197 K€. L'exercice comparatif a été retraité en conséquence.

Les principes généraux appliqués conformément à la norme IAS 19 révisée sont présentés ci-après :

Les engagements de retraite sont présentés au bilan pour leur montant global. La méthode de calcul des engagements est identique à celle appliquée avant la mise en œuvre de la norme révisée.

Les impacts des variations des écarts actuariels liés aux engagements (hypothèses actuarielles et effets d'expérience) sont constatés immédiatement en autres éléments du résultat global non recyclables, pour leur montant net d'impôt.

Les impacts des changements de régime sont constatés immédiatement en résultat consolidé.

La notion de rendements attendus sur les actifs est abandonnée au profit de celle de Produit d'intérêts sur les actifs, calculé sur la base du taux d'actualisation.

	Solde au 30/09/2022	Ecart actuariel	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Solde au 30/09/2023
				Utilisée	Non Utilisée	
Avantages postérieurs à l'emploi	2 159*	(655)	200	-	(206)	1 498
Total passifs liés aux avantages au personnel	2 159*	(655)	200	-	(206)	1 498

\* Le montant de l'exercice comparatif a été retraité pour prendre en compte la décision publiée en mai 2021 par l'IFRIC IC.

Les droits de l'année sont enregistrés en charges pour un montant brut de 200 K€ (avant impôts différés) et les écarts actuariels sont enregistrés en autres éléments du résultat global pour un montant de -655 K€ (avant impôts différés) au 30 septembre 2023.

	30/09/2023	30/09/2022*
Valeur actualisée de l'obligation	1 642	2 302
Juste valeur des actifs du régime	(144)	(143)
<b>Passif enregistré au bilan</b>	<b>1 498</b>	<b>2 159</b>

\* Le montant de l'exercice comparatif a été retraité pour prendre en compte la décision publiée en mai 2021 par l'IFRIC IC.

### Hypothèses actuarielles

Les hypothèses prises en compte pour les évaluations aux clôtures 2021/2022 et 2022/2023, se déclinent ainsi :

	30/09/2023	30/09/2022
Taux d'actualisation	4.06 %	3.74 %
Hypothèse de taux de progression des salaires	2.00 %	2.00 %
Taux de turnover cadres	3.98 %	4.20 %
Taux de turnover non cadres	5.52 %	4.20 %
Age de départ	Selon barème légal avec trimestre	62 ans
Age de début d'activité cadres	23 ans	-
Age de début d'activité non cadres	20 ans	-
Table d'espérance de vie utilisée	INSEE TD-TV 18-20	TH-TF-2009-2011

Le taux d'actualisation a été fixé par référence à un taux de marché à la date de clôture fondé sur les obligations d'entreprises de première catégorie. Le taux retenu est le taux Iboxx Corp AA10+ au 30 septembre 2023.

A compter du 30 septembre 2023, le taux de turn over a été déterminé selon un taux moyen de sortie calculé sur quatre exercices et ne prenant en compte que les démissions (recommandation CNCC).

Nous n'avons pas identifié de variation raisonnablement possible des hypothèses retenues dans les 12 mois suivant la clôture, qui pourrait conduire à un ajustement significatif des montants comptabilisés.

### Evolution de la dette actuarielle

	30/09/2023
Dette actuarielle en début d'exercice	2 356
Coût des services rendus	119
Charge d'intérêt sur l'engagement	81
Prestations versées	(206)
Impact des modifications de régime	
Acquisitions/cessions de filiales	-
Réduction (licenciements)	-
(Perte)/gains actuariels dus à l'expérience	(94)
(Perte)/gains actuariels dus aux changements d'hypothèses	(758)
<b>Dette actuarielle en fin d'exercice</b>	<b>1 498</b>

### Note 17.- Fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs de la société s'analysent comme suit :

	30/09/2023	30/09/2022
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 474	9 127
<b>Total</b>	<b>8 474</b>	<b>9 127</b>

### Note 18.- Autres Passifs courants

Les autres passifs courants se décomposent de la manière suivante :

	30/09/2023	30/09/2022
Avances sur commandes	873	1 278
Dettes fiscales et sociales	6 147	5 105
Autres dettes	676	271
Produits constatés d'avance	923	796
<b>Total</b>	<b>8 619</b>	<b>7 450</b>

**A.**  
COMPTES CONSOLIDES EN NORMES IFRS

Le groupe estime que la valeur inscrite au bilan des autres passifs correspond à une appréciation raisonnable de leur juste valeur.

**Note 19.- Information sectorielle**

L'information sectorielle reflète la vue du management et est établie sur la base du reporting interne utilisé par le Principal Décideur Opérationnel (le Président Directeur Général) pour mettre en œuvre l'allocation des ressources et évaluer la performance.

Les informations du reporting sont préparées en conformité avec les principes comptables suivis par le groupe (établies selon le référentiel IFRS).

La performance de chaque secteur opérationnel est évaluée sur la base du compte de résultat et est mesurée de manière cohérente avec le résultat opérationnel courant dans les états financiers consolidés.

Le financement du groupe (y compris les charges et les produits financiers) et les impôts sur les bénéfices sont traités au niveau du groupe et ne sont pas alloués aux secteurs opérationnels.

Les secteurs opérationnels du groupe ont été déterminés en fonction du type d'activité réalisée, et du secteur géographique.

**Les secteurs opérationnels du groupe sont :**

Signalisation France  
Sociétés spécialisées  
Activités internationales

**La signalisation France regroupe les activités suivantes :**

Signalisation verticale, fourniture, pose et maintenance ;  
Signalisation horizontale et aménagement de chaussées, fourniture et application ;  
Prestation de services en signalisation de chantier.

La production de fourniture est globalement réalisée par Signaux Girod S.A. grâce à son usine de Bellefontaine, et les prestations sont effectuées par les filiales et leurs implantations sur tout le territoire national.

**Les sociétés spécialisées regroupent notamment :**

Mobilier urbain végétalisé, fabrication et vente – Activité de la société Atech ;  
Mobilier urbain non publicitaire, fabrication et vente – Activité de la société Concept Urbain ;

**Les activités internationales regroupent les activités exercées par les filiales internationales du groupe :**

Signalisation verticale, fourniture et pose ;  
Signalisation horizontale, application ;  
Mobilier urbain non publicitaire, vente, installation et maintenance.  
La direction évalue la performance des secteurs sur la base du résultat opérationnel courant.

**A- Compte de résultat consolidé**

Les résultats par secteurs d'activité se répartissent de la manière suivante :

30/09/2022	Signalisation France	Sociétés spécialisées	Activités internationales	Ajustements et éliminations	Total
<b>Chiffre d'affaires externe</b>	<b>66 154</b>	<b>9 998</b>	<b>26 431</b>		<b>102 583</b>
Inter secteurs	510	1 034	1	(1 545)	-
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>66 664</b>	<b>11 032</b>	<b>26 432</b>	<b>(1 545)</b>	<b>102 583</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>(1 372)</b>	<b>672</b>	<b>(378)</b>	-	<b>(1 078)</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(580)</b>	<b>(486)</b>	<b>(2 173)</b>	-	<b>(3 239)</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>(451)</b>	<b>(669)</b>	<b>(2 531)</b>	-	<b>(3 651)</b>

30/09/2023	Signalisation France	Sociétés spécialisées	Activités internationales	Ajustements et éliminations	Total
<b>Chiffre d'affaires externe</b>	<b>69 299</b>	<b>10 036</b>	<b>25 918</b>		<b>105 253</b>
Inter secteurs	506	1 150	278	(1 934)	-
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>69 805</b>	<b>11 186</b>	<b>26 196</b>	<b>(1 934)</b>	<b>105 253</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 307</b>	<b>562</b>	<b>2 171</b>	-	<b>4 040</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 538</b>	<b>91</b>	<b>1 945</b>	-	<b>3 575</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>1 543</b>	<b>(93)</b>	<b>1 526</b>	-	<b>2 976</b>

## B- Bilan consolidé

La répartition des actifs et passifs sectoriels est la suivante :

	Signalisation France		Sociétés Spécialisées		Activités internationales		Ecart inter secteur		Ensemble du Groupe	
	Sept. 2023	Sept. 2022	Sept. 2023	Sept. 2022	Sept. 2023	Sept. 2022	Sept. 2023	Sept. 2022	Sept. 2023	Sept. 2022
<b>Actifs sectoriels</b>										
Actifs non courants	22 700	23 493	6 008	6 363	7 809	7 502	(814)	(954)	35 702	36 404
Actifs courants	45 812	37 993	4 677	4 765	14 778	13 263	(4 747)	(4 549)	60 519	51 472
Autres actifs non affectés	(80)	(134)	80	134	52	54	-	-	51	54
Actifs des activités destinées à être cédés	-	-	-	-	-	100	-	-	-	100
<b>Total des actifs sectoriels</b>	<b>68 432</b>	<b>61 352</b>	<b>10 764</b>	<b>11 263</b>	<b>22 638</b>	<b>20 919</b>	<b>(5 561)</b>	<b>(5 503)</b>	<b>96 273</b>	<b>88 030</b>
<b>Passifs sectoriels</b>										
Passifs non courants	15 120	10 348	1 475	2 055	1 701	1 788	(674)	(954)	17 622	13 237
Passifs courants	15 327	15 505	2 767	2 245	9 945	9 467	(4 825)	(4 480)	23 214	22 737
Autres passifs non affectés	110	53	194	192	11	292	-	-	316	537
Passifs des activités destinées à être cédées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total passifs courants et non courant</b>	<b>30 557</b>	<b>25 907</b>	<b>4 436</b>	<b>4 492</b>	<b>11 657</b>	<b>11 546</b>	<b>(5 499)</b>	<b>(5 434)</b>	<b>41 152</b>	<b>36 585</b>
<b>Acquisition d'actifs non courants incorporels et corporels</b>	<b>2 530</b>	<b>2 458</b>	<b>474</b>	<b>216</b>	<b>1 514</b>	<b>1 052</b>	-	-	<b>4 518</b>	<b>3 726</b>

## Note 20.- Charges de personnel

L'effectif moyen du groupe en nombre de salariés équivalent temps plein est le suivant :

	30/09/2023	30/09/2022
Cadres*	121	197
Ouvriers et employés*	658	621
<b>Total</b>	<b>779</b>	<b>818</b>
Signalisation France	485	491
Sociétés spécialisées	71	64
Activités internationales	223	264
<b>Total</b>	<b>779</b>	<b>818</b>

\*A compter de cet exercice, les agents de maîtrise sont inclus dans la catégorie « Employés ».

Les charges de personnel se répartissent de la manière suivante :

	30/09/2023	30/09/2022
Salaires et traitements	23 458	23 714
Charges salariales et patronales	9 150	9 170
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>32 608</b>	<b>32 884</b>

### Note 21.- Frais de recherche et développement

Notre groupe concentre ses efforts sur des services internes qui travaillent sur des créations de nouveaux produits et sur des améliorations de l'existant.

Les frais de recherche et développement sont inscrits directement en compte de charges opérationnelles, en fonction de leur nature.

Pour la société Signaux Girod S.A., sur laquelle se concentre l'essentiel des efforts de recherche et développement du groupe, ces frais s'élèvent à 340 K€ pour l'exercice 2022/2023 contre 331 K€ pour l'exercice 2021/2022.

### Note 22.- Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires HT comptabilisés au cours de l'exercice (en K€) :

	ERNST & YOUNG				GRANT THORNTON				MAZARS			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	30/09/23	30/09/22	30/09/23	30/09/22	30/09/23	30/09/22	30/09/23	30/09/22	30/09/23	30/09/22	30/09/23	30/09/22
<b>Audit</b>												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :												
Emetteur	49.6	78.8	100.0	100.0	60.4	63.7	72.6	83.0	18.0	-	26.3	-
Filiales intégrées globalement	0.0	0.0	0.0	0.0	22.7	13.0	27.4	17.0	50.5	53.9	73.7	100.0
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes :												
Emetteur												
Filiales intégrées globalement												
<b>Sous-total</b>	<b>49.6</b>	<b>78.8</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>83.1</b>	<b>76.7</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>68.5</b>	<b>53.9</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>												
Juridique, fiscal, social												
Autres												
<b>Sous-total</b>												
<b>Total</b>	<b>49.6</b>	<b>78.8</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>83.1</b>	<b>76.7</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>68.5</b>	<b>53.9</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>

### Note 23.- Amortissements, dépréciations et pertes de valeurs

	30/09/2023	30/09/2022
Amortissements des immobilisations incorporelles	160	143
Amortissements des immobilisations corporelles	3 453	3 678
Pertes de valeur	-	-
<b>Total amortissements et pertes de valeur</b>	<b>3 613</b>	<b>3 821</b>
Dotations et reprises provision pour risque et charge et pour dépréciations	1 735	1 755
<b>Total amortissements, dépréciations et pertes de valeur</b>	<b>5 348</b>	<b>5 576</b>

### Note 24.- Autres produits et charges opérationnels courants

Les produits et charges d'exploitation se répartissent comme suit :

	30/09/2023	30/09/2022
Subventions d'exploitation	132	23
Production immobilisée	634	647
Autres produits et charges	(218)	(140)
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants</b>	<b>548</b>	<b>530</b>

### Note 25.- Autres produits et charges opérationnels

Ils incluent les produits et charges non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant.

	30/09/2023	30/09/2022
Perte de valeur sur goodwill de la société Concept Urbain	(470)	(1 150)
<b>Total des pertes de valeur sur goodwill</b>	<b>(470)</b>	<b>(1 150)</b>
Perte de valeur sur actifs non courants du secteur Signalisation France	-	-
Perte de valeur sur actifs non courants du secteur Activité internationales	(34)	(185)
<b>Total des pertes de valeur</b>	<b>(504)</b>	<b>(1 335)</b>
VNC des titres conso cédés	65	-
Produits de cession des titres consolidés	100	-
<b>Résultat net sur cession de titres</b>	<b>165</b>	<b>-</b>
Valeur nette comptable des immobilisations sorties	(481)	(1 092)
Produits sur cession d'immobilisations	539	1 664
<b>Résultat net sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>58</b>	<b>572</b>
Charges exceptionnelles indemnités versées pour autres litiges	(108)	(45)
Charges exceptionnelles indemnités versées pour préjudices clients	(486)	(279)
Charges exceptionnelles de liquidation M2	(127)	-
Autres charges exceptionnelles	(249)	-
Produits exceptionnels sur litige lié à la concurrence*	-	216
Dotations et reprise exceptionnelle immobilisation corporelle et incorporelle	339	382
Dotations et reprise provision nette pour autres litiges	-	(103)
Dotations et reprise provisions pour risques et charges	478	(228)
Dotations exceptionnelles pour dépréciation d'activité détenue en vue de la vente**	-	(1 373)
Autres	(31)	32
<b>Total des autres produits et charges opérationnels</b>	<b>39</b>	<b>(826)</b>

\*Sur l'exercice 2021/2022, dans le cadre des litiges concurrence, une décision a ordonné la restitution d'une condamnation précédemment versée par le groupe à hauteur de 185 K€.

\*\*A la clôture de l'exercice 2021/2022, conformément à l'application d'IFRS 5, une provision pour dépréciation d'actifs détenus en vue de la vente, a été constatée sur la société Girodservices, filiale espagnole.

### Note 26.- Coût de l'endettement financier net

	30/09/2023	30/09/2022
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	5	2
Intérêts sur emprunts bancaires et non bancaires, découverts bancaires	(434)	(217)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(429)</b>	<b>(215)</b>

**Note 27.- Autres produits et charges financiers**

	30/09/2023	30/09/2022
Gains nets de change	(103)	(67)
Variation de juste valeur des actifs financiers	-	18
Autres produits et charges financiers	156	-
<b>Total des autres produits et charges financiers</b>	<b>53</b>	<b>(49)</b>

**Note 28.- Charge d'impôt**

La charge d'impôt pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022 est principalement composée de :

	30/09/2023	30/09/2022
Charge d'impôt exigible	657	292
Charge d'impôt différée	(434)	(128)
<b>Charge d'impôt consolidée</b>	<b>223</b>	<b>164</b>

Le rapprochement chiffré entre la charge d'impôt et le produit du bénéfice comptable multiplié par le taux d'impôt applicable en France est le suivant pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022 :

**Rapprochement entre la charge d'impôt réelle et la charge d'impôt théorique**

	30/09/2023	30/09/2022
Résultat net avant impôt	3 200	(3 488)
Taux d'imposition du Groupe	25,00%	26,50%
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>(800)</b>	<b>924</b>

Augmentation et réduction de la charge d'impôt résultant de :

- Différences de taux d'impôt à l'étranger	180	-
- Pertes de l'exercice non activées	258	(314)
- Autres différences permanentes	139	(775)
<b>Charge réelle d'impôt</b>	<b>(223)</b>	<b>(164)</b>

**Actifs et passifs d'impôt différés**

	30/09/2023	30/09/2022
<b>Impôts différés actifs</b>		
Provisions fiscalement réintégréées	7	6
Provisions complémentaires pour avantage au personnel	374	589
Déficits fiscaux reportables*	1 647	1 656
Retraitement des durées d'amortissements des immobilisations	26	8
Autres différences	340	344
Compensation des actifs et passifs d'impôt différé sur une même entité fiscale	(2 343)	(2 549)
<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>54</b>
<b>Impôts différés passifs</b>		
Retraitement des durées d'amortissement des immobilisations**	1 992	2 167
Autres différences	667	920
Compensation des actifs et passifs d'impôt différé sur une même entité fiscale	(2 343)	(2 549)
<b>Total</b>	<b>316</b>	<b>537</b>
<b>Position nette d'impôts différés</b>	<b>(265)</b>	<b>(483)</b>

\*les déficits fiscaux reportables ont été activés sur la base d'hypothèses de résultats futurs attendus.

\*\*Le poste « Retraitement des durées d'amortissement des immobilisations » comprend notamment le retraitement des provisions pour amortissements dérogatoires constatées dans les sociétés françaises pour un montant de 1 992 K€.

Au 30 septembre 2023, les impôts différés actifs au bilan consolidé du groupe s'élèvent à 51 K€ alors que les impôts différés passifs s'élèvent à 316 K€. Dans le cadre de la reconnaissance des impôts différés, ceux-ci sont comptabilisés en net par entité fiscale.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs d'impôts différés sont enregistrés si la récupération est jugée probable. Au 30 septembre 2023, les déficits reportables activés concernant le groupe d'intégration fiscale français s'élèvent à 6 587 K€ sur un total de déficits fiscaux reportables de 12 068 K€. Ainsi, la position nette d'impôts différés du groupe d'intégration fiscale français s'élève à 304 K€ d'impôts différés passifs.

Ces impôts différés actifs sont comptabilisés au bilan du groupe pour un montant que le groupe estime être en mesure de recouvrer dans un délai raisonnable et, en tout état de cause, avant l'expiration éventuelle des déficits pour la part des impôts différés actifs liés à des déficits fiscaux reportables. Néanmoins, le groupe pourrait se retrouver dans l'incapacité de réaliser le montant prévu d'impôts différés si ses revenus taxables futurs et les impôts connexes étaient moins importants que prévu. Le groupe fonde également ses prévisions quant à l'utilisation des impôts différés sur sa compréhension de l'application de la réglementation fiscale, laquelle pourrait cependant être remise en cause, soit du fait de changement dans la réglementation fiscale et comptable, soit du fait de contrôles ou contentieux fiscaux de nature à affecter le montant de ses impôts différés.

Si le groupe considérait qu'il ne pouvait pas, dans les années à venir, réaliser ses impôts différés, il devrait ne plus reconnaître au bilan ces actifs, ce qui aurait un impact défavorable significatif sur le résultat net du groupe et sur sa situation financière.

Au 30 septembre 2023, les impôts différés actifs relatifs aux pertes cumulées des filiales marocaines, bulgare, péruvienne et colombienne n'ont pas été reconnus étant donné les incertitudes de récupération dans un avenir proche.

Le montant des pertes non reconnues est de 4 005 K€, soit un impôt différé actif non reconnu de 821 K€, impôt calculé au taux actuellement en vigueur dans les pays concernés.

#### **Note 29.- Quote-part dans le résultat des entreprises associées**

	30/09/2023	30/09/2022
Dominique Defrain	6	17
Amos	(6)	(1)
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>16</b>

#### **Note 30.- Résultat des activités abandonnées**

Lors de l'exercice précédent, le groupe s'était engagé dans un plan de vente de sa filiale GIRODSERVICES SL. Celui-ci consistait à céder la totalité de la participation détenue, soit 100% du capital. Cette cession a eu lieu le 14 décembre 2022.

Il avait notamment été fait application de la norme IFRS 5 au 30 septembre 2022 :

- le groupe d'actifs correspondant à la filiale espagnole, était disponible pour une cession immédiate ;
- la cession était à cette date, hautement probable ;
- sa valeur comptable est recouvrée principalement par sa cession plutôt que par son utilisation continue.

En l'espèce, Girodservices SL avait été classé en actifs non courants détenus en vue de la vente postérieurement au 30 septembre 2022. L'activité n'a pas été reclassée en activité abandonnée car celle-ci ne représente pas une UGT principale et distincte, l'entité appartenant au secteur Activités internationales.

	30/09/2023	30/09/2022
Actifs non courants détenus en vue de la vente	-	1 445
Dépréciations des actifs non courants destinés à être cédés	-	1 345
<b>Actifs destinés à être cédés</b>	<b>-</b>	<b>100</b>

**Note 31.- Résultat par action**

	30/09/2023	30/09/2022
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de l'entité mère	2 976	(3 651)
Nombre d'actions ordinaires pour le résultat de base par action	1 014 452	1 020 898
Résultat net en euros par action	2,93	(3,58)
	30/09/2023	30/09/2022
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de l'entité mère	2 976	(3 651)
Nombre d'actions ordinaires ajustés pour le résultat dilué par action	1 032 500	1 032 500
Résultat net dilué en euros par action	2,88	(3,54)

Le nombre d'actions ordinaires ajusté pour le résultat dilué par action correspond au nombre total d'actions composant le capital diminué des actions propres détenues par la société (voir note 12).

**V-4 - Engagements et passifs éventuels**

**a) Engagements sur contrats de location simple**

Les comptes du groupe au 30 septembre 2023 tenant compte de l'application de la norme IFRS 16 « Contrats de location », l'information au titre d'engagements sur contrats de location simple n'a plus lieu d'être mentionné puisque ceux-ci figurent désormais en « Dettes de location ».

**b) Engagements sur contrats de location financement**

Comme les contrats de locations simple, les contrats de location financement étant désormais retraités selon IFRS 16, l'information au titre des engagements n'a plus lieu d'être mentionné puisque ceux-ci figurent désormais en « Dettes de location ».

**c) Engagements d'investissements :**

Les engagements d'investissements les plus significatifs s'élèvent à 850 K€.

En octobre 2023, la société Signaux Girod S.A. a signé un contrat de location d'une centrale photovoltaïque située sur son terrain avec autoconsommation individuelle et revente du surplus. Ce contrat est assorti d'une promesse de bail pour sécuriser le foncier nécessaire à l'édification de la centrale.

Le bailleur a donc en charge de construire la centrale et la location prendra effet lors de la mise en service pour une durée de 20 ans. La redevance annuelle est fixée à 49 K€. Ce projet sera activé sur l'exercice 2023/2024.

**d) Engagements au titre d'opérations d'achats et de ventes à terme de devises :**

Au 30 septembre 2023, il n'y a pas d'engagement au titre d'opérations d'achats et de ventes à terme de devises.

**e) Engagements donnés :**

	30/09/2023	30/09/2022
Avals, cautions, garanties données*	3 549	4 631

\*Au 30 septembre 2023, sur les 3 549 K€ d'engagements hors bilan, les hypothèques ou promesses d'hypothèques représentent 215 K€ et les nantissements s'élèvent à 3 334 K€.

Les engagements en matière de pensions et indemnités de départ en retraite ont été enregistrés au bilan en provision pour risques et charges.

**f) Engagements reçus :**

	30/09/2023	30/09/2022
Cautions sur marchés	194	172
Lignes de crédit filiales internationales	1 653	1 606
Garanties de paiement	635	-
<b>Total engagements reçus</b>	<b>2 482</b>	<b>1 778</b>

**g) Litiges et passifs éventuels :**

Suite au jugement rendu par l'Autorité de la concurrence en décembre 2010, il reste en cours le traitement d'un dossier concernant une collectivité qui vise à obtenir une indemnisation du préjudice qu'elle prétend avoir subi en conséquence des pratiques anticoncurrentielles sanctionnées par l'Autorité de la concurrence. Le groupe conteste les arguments développés par celle-ci.

Au titre de ces litiges, une provision de 300 K€ a été constatée par le groupe au cours des exercices précédents. Celle-ci n'a pas évolué durant l'exercice.

Cette provision pour risque a été comptabilisée sur la base de la meilleure estimation du risque encouru par le groupe.

Voir également la Note 15 - Provisions

A l'exception des litiges évoqués ci-dessus, le groupe n'a pas connaissance de litiges ou passifs éventuels dont l'impact sur les états financiers pourrait être significatif et qui n'aurait pas été pris en compte dans l'établissement des comptes consolidés au 30 septembre 2023.

**V-5 - Informations relatives aux parties liées**

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Signaux Girod S.A. et des filiales énumérées dans la note V-7.

La S.A.S. L'action Girod est l'ultime société mère du groupe.

Il n'y a pas eu de transaction significative entre la société L'Action Girod et les sociétés du groupe au cours de cet exercice.

Les transactions entre la société mère Signaux Girod S.A. et ses filiales consolidées par intégration globale, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans cette note.

Le tableau suivant fournit le montant total des transactions conclues avec les parties liées sur l'exercice :

	Créances	Dettes	Produits	Charges
<b>Entreprises qui ont une influence notable sur le groupe :</b>				
Société Familiale de Gestion Girod (S.F.G.P.G.)	64	5	342	27
<b>Entreprises associées :</b>				
Amos	-	-	-	-
Defrain Signalisation	-	-	1	-

Termes et conditions des transactions avec les parties liées :

Les ventes et les achats éventuels avec les parties liées sont réalisés aux prix de marché. Les soldes en cours à la fin de l'exercice ne sont pas garantis, ne sont pas porteurs d'intérêts et les règlements se font en trésorerie. Il n'y a pas eu de garanties fournies ou reçues pour les créances et les dettes sur les parties liées. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, le groupe n'a constitué aucune provision pour créances douteuses relative aux montants dus par les parties liées (au 30 septembre 2022 : 0 €). Cette évaluation est effectuée lors de chaque exercice en examinant la situation financière des parties liées ainsi que le marché dans lequel elles opèrent.

**Transactions avec d'autres parties liées :**

Rémunération du personnel dirigeant du groupe (membres du Conseil d'administration) :

	30/09/2023	30/09/2022
Avantages à court terme	372	377
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Païement en action	-	-
<b>Total des rémunérations au personnel dirigeant</b>	<b>372</b>	<b>377</b>

Un état détaillé de ces rémunérations figure dans le rapport de gestion du conseil d'administration

## V-6 - Gestion des risques

### Risque de taux d'intérêt

L'exposition du groupe au risque de variation des taux d'intérêt du marché est liée à l'endettement financier à long terme du groupe, à taux variable. L'endettement à long et moyen terme auprès des établissements de crédit, emprunts classiques, est totalement souscrit à taux fixe.

Le résultat avant impôt du groupe n'est donc pas impacté par une variation des taux d'intérêt.

### Risque de change

La plus grande partie du chiffre d'affaires du groupe est réalisée en euros.

Les filiales étrangères hors de la zone euro réalisent l'essentiel de leur chiffre d'affaires dans leur monnaie nationale.

L'endettement des filiales hors zone euro est réalisé dans la devise de leurs pays respectifs.

Le chiffre d'affaires réalisé par les filiales hors zone euro représente 19 % du chiffre d'affaires total. L'incidence éventuelle sur le groupe, des variations de change subies par ces filiales est faible.

Le groupe n'a pas recours à des instruments de couverture.

### Risque de crédit

Le groupe n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée. La plus grande partie du chiffre d'affaires du groupe est réalisée avec des collectivités territoriales et des organismes du secteur public.

Pour le reste du chiffre d'affaires, la politique du groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. De plus, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent et par conséquent, l'exposition du groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

Le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du groupe, concerne essentiellement les actifs disponibles à la vente, pour lesquels l'exposition du groupe est liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces actifs.

Quant à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, ils sont principalement composés de comptes à terme.

### Risque sur le cours des métaux

Notre activité de fabrication de panneaux de signalisation est essentiellement consommatrice d'aluminium et d'acier. Les évolutions subies des cours de ces métaux ont une influence directe sur les prix de revient de nos produits.

Les services achats des entités qui travaillent directement ces métaux, à savoir le site de Bellefontaine, siège de Signaux Girod S.A. pour la France, et les sites de production des filiales étrangères, veillent à assurer, un approvisionnement régulier au cours le plus favorable.

### Risque de liquidité

La situation de trésorerie nette du groupe est positive de 16 460 K€.

En France, 10 filiales sont liées par un contrat de centralisation de trésorerie avec Signaux Girod S.A. Ce contrat permet de faire remonter dans un compte centralisateur tenu par la société tête de groupe, la trésorerie des filiales excédentaires, et d'alimenter les comptes bancaires des filiales qui présentent un besoin de trésorerie. Ces opérations donnent lieu à une rémunération, calculée sur le montant des sommes reçues ou prêtées, à un taux EURIBOR capé à 0%. La trésorerie excédentaire nette centralisée par Signaux Girod S.A. est placée en comptes à terme.

Les filiales étrangères gèrent leur trésorerie, excédentaire ou non de façon autonome. Toutefois, la société mère est parfois amenée à donner sa caution en garantie des découverts accordés par les organismes bancaires à certaines de ces filiales.

Le financement du groupe est assuré par le recours aux marchés de capitaux sous la forme :

- Des dettes bancaires,
- D'un contrat d'affacturage de créances clients.

Le groupe estime que le principe de continuité d'exploitation ne comprend pas d'incertitude significative.

**Instruments financiers inscrits au bilan**

	30/09/2022	30/09/2022	Ventilation par catégorie d'instrument			
	Valeur au bilan	Juste Valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
Autres actifs long terme	598	598			598	
Clients et autres débiteurs	22 402	22 402			22 402	
Autres actifs courants	5 980	5 980			5 980	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 441	5 441	5 441			
<b>Total actifs financiers</b>	<b>34 421</b>	<b>34 421</b>	<b>5 441</b>	-	<b>28 980</b>	-
Passifs financiers non courants	6 329					6 329
Passifs financiers courants	3 003					3 003
Fournisseurs et autres créditeurs	9 127					9 127
Autres passifs courants	9 529					9 529
<b>Total passifs financiers</b>	<b>27 988</b>	-	-	-	-	<b>27 988</b>

	30/09/2023	30/09/2023	Ventilation par catégorie d'instrument			
	Valeur au bilan	Juste Valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-		-		
Autres actifs long terme	715	715			715	
Clients et autres débiteurs	22 292	22 291			22 291	
Autres actifs courants	4 348	4 348			4 348	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 728	16 728	16 728			
<b>Total actifs financiers</b>	<b>44 083</b>	<b>44 082</b>	<b>16 728</b>	-	<b>27 354</b>	-
Passifs financiers non courants	13 132					13 132
Passifs financiers courants	3 020					3 020
Fournisseurs et autres créditeurs	8 474					8 474
Autres passifs courants	10 744					10 744
<b>Total passifs financiers</b>	<b>35 370</b>	-	-	-	-	<b>35 370</b>

**V-7 - Liste des entités consolidées et méthodes de consolidation**

<b>Sociétés</b>	<b>N°SIREN</b>	<b>Méthode 30/09/2023</b>	<b>Méthode 30/09/2022</b>	<b>% d'intérêt 30/09/2023</b>	<b>% d'intérêt 30/09/2022</b>
Signaux Girod Sud	338 395 858	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Nord	332 201 458	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Est	959 502 345	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Ouest	442 213 724	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod La Réunion	515 340 693	I.G.	I.G.	100.00	100.00
International Girod	443 137 021	I.G.	I.G.	100.00	100.00
GS Plus	Rép. Tchèque	I.G.	I.G.	99.90	99.90
GSR Girod Semnalizare Rutiera	Roumanie	I.G.	I.G.	100.00	100.00
ACE	Belgique	I.G.	I.G.	100.00	100.00
M-2	Lettonie	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Girod Services	Espagne	-	I.G.	-	100.00
Alfa Girod	Hongrie	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Girod Maroc	Maroc	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Senalizacion Girod	Colombie	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Senalizacion Girod Peru	Pérou	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Bulgarie	Bulgarie	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Sociétés spécialisées Girod	481 957 041	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Atech	339 707 143	I.G.	I.G.	100.00	100.00
L'appentière Fleurie	384 205 175	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Concept Urbain	322 746 603	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Girod Africa	Maroc	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Dominique Defrain Signalisation Routière	380 766 436	M.E.	M.E.	49.90	49.90
A.M.O.S.	513 325 795	M.E.	M.E.	49.00	49.00

IG = Intégration globale      ME = Mise en équivalence

## **V-8 - Informations environnementales**

La performance environnementale est au centre des préoccupations du groupe qui est en constante recherche d'axes d'amélioration afin de réduire l'impact lié à son activité.

Des informations détaillées sur la responsabilité environnementale du groupe figurent dans le rapport de gestion (III-Déclaration de performance extra-financière). Des indicateurs de suivi, complétés d'objectifs, permettent d'évaluer les actions mises en place.

Afin de matérialiser cet engagement en faveur de l'environnement, le groupe a notamment obtenu plusieurs certifications ISO liées au management de l'environnement :

- L'usine de production de Bellefontaine est certifiée ISO 14001 et ISO 50001.
- Les sociétés Girod Semnalizare Rutiera et GS Plus partagent cette démarche et sont certifiées ISO 14001.

L'ensemble de notre personnel y compris le personnel intérimaire est sensibilisé aux impacts environnementaux liés à nos activités et est formé aux comportements à adopter pour éviter toute pollution.

Le groupe n'a pas identifié de risque lié aux effets du changement climatique pouvant impacter de manière significative son activité.

Au cours de l'exercice 2022/2023, nous n'avons constaté aucune provision pour risques liés à l'environnement.

## **V-9 - Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice**

La mise en place du nouvel ERP (SAP) s'effectuera pour une utilisation en premier lieu sur le site de Bellefontaine.

La société Signaux Girod S.A. a cédé le bâtiment de SAINT PAUL LES DAX (40) en date du 27 octobre 2023 au prix de 590 K€. La plus-value constatée est de l'ordre de 362 K€.

La société Signaux Girod S.A. a procédé en date du 15 décembre 2023, à la fermeture de son établissement secondaire situé à AVIGNONET (38).

Dans le cadre de sa transition énergétique, la société Signaux Girod SA a débuté en octobre 2023 un projet d'installation d'ombrières photovoltaïques abritant partiellement le parking de son site de production de Bellefontaine (39). Cet investissement permettra à l'usine d'autoconsommer selon ses besoins et de revendre le surplus au réseau.

La mise en service devrait intervenir à la fin du premier semestre de l'exercice 2023/2024.

Les opérations de clôture de liquidation conventionnelle de la société M-2 implantée en Lettonie se poursuivent et devraient se finaliser à la fin du premier semestre de l'exercice 2023/2024.